

# La myologie de Johannes Van Horne et Marten Sagemolen

quatre volumes de dessins d'anatomie du Siècle d'or retrouvés à la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)

Jean-François Vincent<sup>1</sup>, Chloé Perrot<sup>2</sup>

En 1656, à Amsterdam, Rembrandt peignait sa seconde leçon d'anatomie. Au même moment, à Leyde, dans cette Hollande du Siècle d'or bouillonnante de nouveautés artistiques et scientifiques, le professeur d'anatomie Johannes Van Horne et le dessinateur Marten Sagemolen travaillaient à un grand atlas d'anatomie en couleur, sans équivalent à l'époque. Bien qu'elle soit restée inédite, la valeur de cette entreprise fut reconnue par de grands noms de l'Europe savante. Puis ces dessins furent, bizarrement, perdus de vue dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quatre grands volumes, contenant 251 dessins, systématiquement réalisés et organisés en plusieurs séries et constituant une large partie de cet atlas d'anatomie, viennent d'être identifiés dans la collection de la BIU Santé.

La bibliothèque dévoile ainsi un nouveau trésor, avec lequel les historiens de la médecine et des sciences devront désormais compter, et qui devrait aussi exciter la curiosité des historiens de l'art.

## Sommaire

Premier aperçu d'ensemble des dessins .....	2
Une attribution certaine.....	5
Témoignages anciens concernant les dessins .....	9
Possesseurs successifs des manuscrits .....	14
Conclusion .....	20
Annexe 1. Deux anciens inventaires de la collection de dessins de Van Horne ...	22
Annexe 2. Inventaire des Ms 27 à 30.....	25
Annexe 3. Manuscrits. Registre d'entrée-inventaire, 1881-1942 (Ms 84).....	63
Annexe 4. Notices extraites du catalogue d'Amédée Boinet (1908).....	64
Annexe 5. Synthèse des informations sur les cotes successives des Ms 26 à 30 ..	66
Annexe 6. Éléments de reliure .....	68
Annexe 7. Les deux folios du début du Ms 27 .....	70

Cette version définitive, publiée le 31 août 2016, remplace la version préliminaire publiée à la même adresse le 27 juin 2016.



1 BIU Santé, Service d'histoire de la santé, conservateur. [jean-francois.vincent@biusante.parisdescartes.fr](mailto:jean-francois.vincent@biusante.parisdescartes.fr)

2 BIU Santé, Service d'histoire de la santé, et doctorante en histoire de l'art (Université Lille 3 / Ecole du Louvre). [chloe.perrot@recherche.ecoledulouvre.fr](mailto:chloe.perrot@recherche.ecoledulouvre.fr)

Lors de la préparation d'une journée d'étude sur le métier d'illustrateur médical qui doit se tenir le 18 novembre prochain à la BIU Santé, un recensement des dessins conservés dans les collections de la bibliothèque nous a conduits à examiner quatre volumes de grand format (Ms 27 à 30).

Ces volumes n'avaient pas, depuis longtemps, été regardés de très près (peut-être pas depuis la rédaction du catalogue des manuscrits en 1908, par Amédée Boinet, qui ne les a pas identifiés<sup>3</sup>). Ceux qui ont l'habitude du travail quotidien dans de vastes dépôts ne s'en étonneront probablement pas : de grands ouvrages difficiles à manier, visiblement assez fragiles, et qu'aucune tradition ne désigne particulièrement à l'attention<sup>4</sup>, peuvent rester longtemps à leur place sans qu'aucun curieux ne vienne les interroger.

## Premier aperçu d'ensemble des dessins

En les feuilletant enfin avec attention, nous avons constaté qu'ils sont constitués de séries systématiquement organisées de dessins de l'anatomie de l'homme (presque uniquement de myologie), annotés pour certains, très soignés, et dans un style graphique souvent assez éloigné des dessins et gravures d'anatomie de cette époque que nous connaissons par ailleurs.

L'ensemble est monumental : 251 dessins en tout, dont la plupart sont de grande dimension (84,7 x 54,5 cm pour le Ms 30, le plus grand des quatre volumes).

Certaines séries se trouvent en deux versions. L'une est abondamment annotée à l'encre et au crayon, et aquarellée sur un papier gris très ordinaire ; l'autre est dans les couleurs beaucoup plus vives de la sanguine rehaussée de blanc, elle est très peu annotée (uniquement, et assez rarement, des lettrages), et sur un papier vergé de bien meilleure qualité. Bien qu'il y ait des variantes entre ces séries, on devine qu'il faut distinguer des planches de travail et des dessins plus luxueux, dont le statut reste à préciser.

Les pièces anatomiques, nettement préparées, sont représentées dans un espace abstrait et totalement dépouillé. D'une planche à l'autre, une même partie du corps est dessinée plusieurs fois à mesure que la dissection s'approfondit, et elle est mise en place de façon très strictement répétitive, au millimètre près<sup>5</sup>. La représentation n'est ni dramatisée ni allégorisée : un ensemble de caractères qui évoque pour nous, dans leur allure générale, l'anatomie du XIX<sup>e</sup> siècle davantage que celle de l'époque classique.

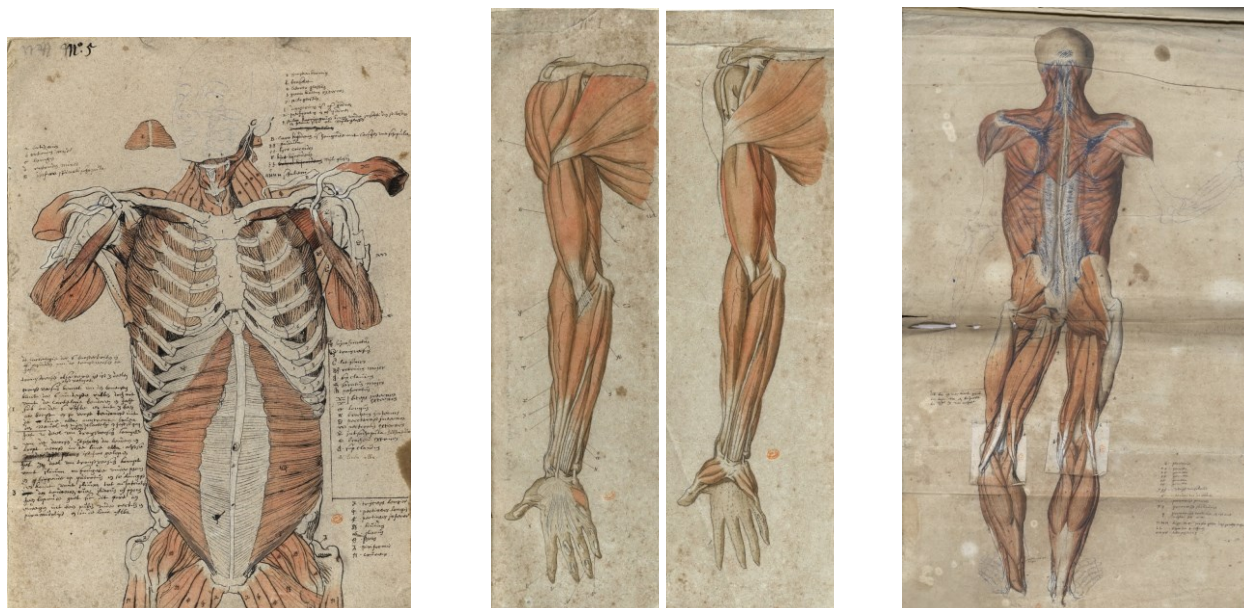
---

3 Ses notices sont reproduites en annexe, et contiennent des informations intéressantes, de même que celles de l'inventaire précédent réalisé par A. Chereau en 1881.

4 L'un de ces volumes est d'ailleurs marqué comme un mouton noir, car il porte au dos l'inscription fallacieuse : « Anatomie de Lairesse » sur une pièce de titre ajoutée postérieurement à la reliure (voir l'inventaire). Or les admirables dessins de l'anatomie de Lairesse sont conservés à la BIU Santé, sous une cote toute voisine, et sont d'un caractère bien différent. La relative difficulté de manipulation de ce volume précis, et le médiocre état de son début et de sa fin nous ont conduits naguère à le refermer bien vite, et à étendre cette impression négative au reste de la collection : bien à tort, certes. On s'étonne, dans l'après coup, de ne pas avoir vu ce qui désormais saute aux yeux.

5 On observe souvent à la surface de ces dessins ou au verso les traces de diverses techniques de reproduction à l'identique : marquage à la pointe sèche, selon le système de la gravure indirecte, pour obtenir sur un autre papier le tracé d'un dessin, « charbonnage » du verso de certaines planches pour réaliser sans doute des sortes de calques, présence de petits amas de matière en pointillés qui évoquent un système de perforation et la technique du *spolvero* des fresquistes.

La dimension du sujet représenté de la tête aux pieds est de 83 cm, et la longueur du cubitus dans les dessins de bras est de 13 cm : avons-nous affaire à une représentation mesurée géométriquement à l'échelle  $\frac{1}{2}$  ? C'est vrai approximativement, mais il faudra étudier si la chose peut se démontrer jusqu'au bout<sup>6</sup>. Un sérieux argument en faveur de l'hypothèse de l'importance de la *mesure* dans cette œuvre se trouve emblématisé dans le Ms 30, dont nous reparlerons dans un instant : le sujet vivant vu de dos s'y appuie sur une toise graduée.



Ms 27



Ms 28



Ms 29

6 Le choix de cette échelle explique notamment le format du papier.

Dans cet ensemble très homogène, le grand atlas du corps entier (Ms 30) fait exception jusqu'à un certain point. Il comporte, comme le veut la tradition, une représentation de l'homme vivant, de face et de dos<sup>7</sup>. Puis le corps, disséqué par couches successives, est représenté debout, ce que soulignent, dans les premières dissections de l'homme vu de face, des ombrages sous les pieds<sup>8</sup>. Cependant la position des lambeaux musculaires ignore la pesanteur, et des pièces anatomiques détachées sont placées dans l'espace vacant du papier hors de toute considération de mise en scène réaliste. Le bras gauche est le long du corps, le bras droit est à demi levé, la tête un peu haussée, comme si l'homme allait déclamer. Cette posture est de tradition nettement vésalienne. La tête est couverte d'une sorte de capuchon de linge qui ne laisse apparaître que le bas de la mâchoire, sauf dans les dessins d'ostéologie où le crâne est vu complètement<sup>9</sup>. Une fois seulement, on trouve un élément de décor : c'est une souche, ou bien une pierre, sur laquelle sont posées en perspective des pièces anatomiques détachées du reste du corps : sternum, côtes, bras. C'est l'exception qui confirme la règle : on y trouve, pour ce seul dessin, une mise en scène comme on en rencontre depuis Berengario da Carpi et Vésale, quoique très dépouillée et sommaire. Il est tentant de faire l'hypothèse que les dessins du Ms 30, si spectaculaires par leur taille, sont le dernier état du travail, en vue d'une publication peut-être, ce qui pourrait expliquer leur esprit différent de celui des autres volumes<sup>10</sup>.



L'homme vivant, de dos, s'appuyant sur une toise graduée (Ms 30)



Détail de la toise graduée (Ms 30)



Vue comportant le seul autre élément de décor présent dans les dessins (Ms 30)



Vue de dos (Ms 30)

7 Dans le Ms 30, les lumières ont été fâcheusement altérées par une oxydation qui les fait paraître noires comme de la suie. Sans doute une réaction du blanc de céruse (mauvaise préparation) ?

8 Le dépouillement de l'espace s'accroît à mesure que la dissection s'approfondit. Tout ombrage est absent dans les vues de dos.

9 Annie Bitbol-Hespériès nous a signalé qu'il était d'usage aux Pays-Bas que le visage du sujet disséqué soit masqué d'un linge.

10 Le Ms 30 pourrait être la synthèse des études de détail réalisées dans les autres volumes, bien qu'il ne reprenne pas toutes les étapes des dissections partielles.

De très nombreux dessins sont pourvus de volets mobiles, au niveau des articulations de l'épaule ou du genou. (Les volets du genou révèlent l'insertion des muscles de la jambe ou l'articulation du genou. Les volets de l'épaule permettent de superposer le bras au thorax.)

Un grand nombre de figures du bras sont en outre dessinées recto-verso dans une exacte superposition, sur des feuillets étroits collés sur l'un de leurs petits côtés au-dessus du dessin de l'épaule, feuillets que l'on peut donc retourner pour en voir l'envers. La fonction de cette superposition d'images identiques (le plus souvent légendées sur une face et pas sur l'autre, et avec un rendu différent des volumes, cependant) nous reste obscure.



Ms 29 : une planche recto-verso



Ms 28



Des dates (1654, 1656, 1660), une signature plusieurs fois répétée, des annotations diverses, ont été relevées au fil des premiers examens.

Finalement, nous distinguons plusieurs ensembles : une petite myologie du bras (fin du Ms 29 ; datée de 1654); une petite myologie de la tête (non datée ; premier cahier du Ms 28); un considérable massif de dessins, tous du même esprit et très annotés (Ms 27 et 29) ; une myologie de la jambe à l'encre noire avec rehauts de blanc (Ms 29 ; datée de 1660) ; et deux ensembles faisant appel à une même technique graphique et aux teintes avivées par un vernis (gomme arabe ?) : toute la seconde partie du Ms 28, et la totalité du Ms 30.

## Une attribution certaine

Alors que nous avons déjà l'intention de numériser ces dessins inconnus, nous avons eu une chance insigne. En préparant l'exposition monographique sur Gérard de Lairesse qui se tiendra à l'automne 2016 au Rijksmuseum Twenthe (Enschede, Pays-Bas) et à laquelle la bibliothèque prête neuf dessins, Cécile Tainturier, conservatrice à la Fondation Custodia (Paris), a eu la curiosité de faire sortir le Ms 27, dont la pièce de titre indique à tort *Anatomie de Lairesse*. Elle a repéré dans les annotations des mots néerlandais ; son collègue Hans Buijs a confirmé rapidement sa lecture, et daté avec certitude l'écriture du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans les jours qui ont suivi, poussés par la curiosité de cette nouvelle inattendue, nous avons trouvé des signatures, et un

nom au sein d'une courte note, que nous avons fournie à Hans Buijs. Grâce au déchiffrement de cette seule phrase, qu'il nous a envoyé le 17 juin, nous sommes désormais en mesure d'affirmer que l'ensemble de ces volumes si intéressants ont un dessinateur unique<sup>11</sup>, l'Allemand Marten Sagemolen<sup>12</sup>.

La thèse de Tim Huisman, *The Finger of God, Anatomical Practice in 17th-Century Leiden* (Univ. de Leyde, 2008. p. 73 sq<sup>13</sup>), que Hans Buijs nous a également signalée, apporte sur ces documents un ensemble d'informations d'archives qui ne peut laisser aucun doute sur leur commanditaire. Nous avons affaire à l'anatomie inédite de Johannes Van Horne, qui était considérée comme perdue depuis 1739.



Johannes Van Horne (1621-1670) fut professeur d'anatomie à Leyde de 1651 à sa mort, à 49 ans. Enseignant renommé, il eut notamment pour étudiants des esprits aussi remarquables que Ruysch, Swammerdam et Sténon<sup>15</sup>. Il participait pleinement aux échanges de l'Europe savante, tant par ses publications que par sa correspondance<sup>16</sup>. Certains de ses ouvrages ont connu plusieurs éditions. Par exemple, son *Mikrokosmos; seu, Brevis manuductio ad historiam corporis humanii*, court manuel d'anatomie paru à Leyde en 1660 (précisément la date la plus tardive qui figure sur nos dessins), fut réédité en 1662, 1665, et 1675, et traduit en français en 1675 et

11 A l'exception sans doute d'un dessin schématique de viscères, qui se trouve relié sur onglets au tout début du Ms 27, et dont le sens et l'origine restent obscurs à ce jour. Voir en annexe 6.

12 Ou Martinus Saeghmolen, ou Zaagmolen, Sagemul, Saagmolen, Saeghmeulen... (c. 1620-1669).

Il est cité plus souvent en tant que maître de Jan Luyken et de Michiel van Musscher que pour son œuvre propre.

On connaît de lui au moins deux tableaux d'histoire : un *Apollon et Marsyas*, au centre duquel est pendu le corps écorché du satyre (anciennement, collection Dr. Moritz Julius Binder, Berlin. Reproduit dans : *Archiv für Kunstgeschichte* 1 (1914), no. 4, pl. 73. Voir cette illustration en ligne : <https://rkd.nl/en/explore/images/274595>); un *Moïse au serpent d'airain* (localisation inconnue. Voir la reproduction en ligne : <https://rkd.nl/explore/images/274604>.) Une étude de guirlande se trouve au Metropolitan Museum of art, avec la signature bien reconnaissable du dessinateur. (Notice et reproduction en ligne : <http://metmuseum.org/art/collection/search/429209>). Il est l'auteur des décors d'un plafond à caissons. (Voir la reproduction en ligne : <https://rkd.nl/explore/images/71410>).

Nous avons eu la surprise d'apprendre que l'*Apollon et Marsyas* a été retrouvé et sera vendu chez Christie's à Paris le 14 septembre 2016. Cette œuvre est de toute évidence une transposition artistique du travail d'anatomie dont nos dessins sont le témoignage.

13 Consultable librement en ligne à l'adresse : <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/12842>

14 Ex. de la Staats- und Stadtbibliothek Augsburg. Consulté en ligne, [https://archive.org/details/bub\\_gb\\_3SxhAAAAcAAJ](https://archive.org/details/bub_gb_3SxhAAAAcAAJ)

15 Niels Stensen

16 Un bon nombre de ses œuvres imprimées figurent dans la collection de la BIU Santé. Sa correspondance avec Guy Patin (doyen de la Faculté de médecine de Paris, 1601-1672) est connue par des lettres de celui-ci, conservées dans notre Ms 2007 et en cours d'édition par le Pr Loïc Capron.

en allemand en 1679. Cet ouvrage ne comporte pas d'autre illustration que son frontispice, qu'on est tenté d'attribuer à Sagemolen bien qu'il ne soit pas signé.

Nous savons grâce à la thèse de Tim Huisman que Van Horne demanda à l'université dès 1652, puis en 1653, des moyens financiers pour payer des dessins d'anatomie, avec l'objectif de réaliser un atlas ; moyens qu'il obtint.

Comment sait-on que ces dessins de Marten Sagemolen étaient destinés à Van Horne ? Parce qu'il l'a écrit de sa main dans leurs marges. Chose plus surprenante, ces annotations étaient déjà connues depuis 2008. Car Tim Huisman, qui n'avait jamais vu nos volumes et qui les croyait perdus, a pu néanmoins en citer quatre textuellement, grâce aux recherches qu'il a effectuées dans des papiers de Herman Boerhaave (1668-1738) dont les originaux sont conservés à l'Institut Kirow (Saint-Petersbourg). Boerhaave, qui fut un des médecins les plus célèbres de toute l'Europe, fut en effet le possesseur de nos quatre volumes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et il a relevé certaines des annotations que nous retrouvons aujourd'hui dans notre Ms 29<sup>17</sup>.



Détail du premier folio de la petite myologie du bras. (Ms 29)

Quand on lit par exemple, au début des dessins de la myologie du bras et de l'épaule :

dese anatomiserde armen hebe / ic Marten Sagemolen ut verscheijden / Menschen vndersocht en geatomeseert / met groter Kostung en Moyten doch / des mot so gaen Anno 165 - ce qui signifie selon Hans Buijs<sup>18</sup> : « moi, Marten Sagemolen, ai étudié et disséqué ces bras [ou représenté la dissection de ces bras ?], (provenant) de plusieurs corps, avec beaucoup d'efforts et de peine / (mais) il en est ainsi Anno 1654,

les notes de Boerhaave traduites en anglais par Tim Huisman indiquent :

17 Le Ms 29 porte d'ailleurs le nom de son ancien propriétaire, au contreplat supérieur de la reliure. Cette annotation, postérieure à la nomenclature au bas de laquelle elle se trouve, ne semble pas être un ex-libris. A. Chereau y lit : « manu propria Boerhavii » (voir annexe 2). Peut-être est-ce de la main d'un possesseur ultérieur.

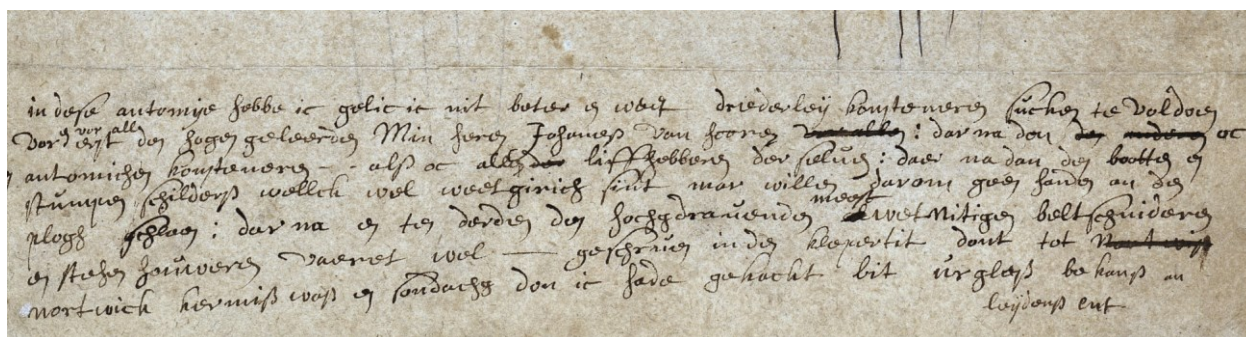
18 Communication par mail du 17 juin 2016

The anatomy of the arms have I, Martin Sagemolen, examined and anatomised from various individuals, with great expenses and troubles, but that is the way it must go.” (Doch dat moet so gaan).<sup>19</sup>

Donnons cette autre note pour son très grand intérêt :

Avec ces anatomies j’ai tenté de satisfaire au mieux de mes capacités trois sortes d’artistes. D’abord et surtout le très savant monsieur Joannes van Hooren, puis aussi les artistes d’anatomie et les amateurs du même art. Après ceux-là les peintres bêtes et stupides, qui sont avides de connaissances, mais réticents à prendre l’affaire en main eux-mêmes. Et enfin et troisièmement les graveurs d’images et les tailleurs de pierre<sup>20</sup>.

Voici à présent cette sorte de colophon, de la main de Sagemolen (Ms 29, en bas de la dernière page de la grande myologie des membres inférieurs) :



Détail du dernier folio de la myologie des membres inférieurs. (Ms 29)

Tim Huisman indique très justement que l’insistance de Sagemolen sur son travail, non seulement de dessinateur, mais aussi d’anatomiste, « fait s’interroger sur le caractère exact de la coopération entre l’artiste et le scientifique dans un travail scientifique tel qu’un atlas d’anatomie ». Et il note : « La méthode de travail de Van Horne et Sagemolen [...] nous rappelle la coopération entre Bidloo et De Lairese : l’anatomiste préparant les sujets, puis les laissant examiner et dessiner par l’artiste sans trop interférer.<sup>21</sup> » – Même si, ajouterons-nous, la liberté artistique de Lairese est beaucoup plus grande et plus puissante que celle de Sagemolen. La vision très personnelle que le premier donne de la scène de l’anatomie atteint une troublante poésie macabre, tandis que le travail du second évoque la recherche d’objectivité de dessinateurs d’anatomie beaucoup plus tardifs<sup>22</sup>.

19 Ibid, p. 73.

20 Version anglaise de Huisman : « With this anatomy I have tried to satisfy by the best of my abilities three sorts of artists. First and foremost the very learned gentleman Joannes van Hooren, after that also the anatomical artists and amateurs of this same art. After those the dull and stupid (botte en stompe) painters, who are eager for knowledge, but reluctant to take the matter in hand themselves. And finally and thirdly the [ . . . ] carvers of images (beeldsnijderen) and hewers of stone’ (steenhouweren) (i.e. engravers and sculptors). »

21 Ibid, p. 74 et n. 193

22 Nous ignorons si Bidloo, le commanditaire des dessins de Lairese, qui fut aussi professeur d’anatomie à Leyde à partir de 1694, connaissait les dessins de Sagemolen. Les dessins de Lairese sont consultables en ligne : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00026>



## Témoignages anciens concernant les dessins

Nous ne connaissons qu'un seul témoignage contemporain de la création des dessins. Il se trouve dans une lettre adressée par le Danois Ole Borch (ou Olaus Borrchius, 1626-1690) à son collègue anatomiste Thomas Bartholin, et date du 21 avril 1661<sup>23</sup> :

Monstravit mihi inter rariora sua Cl. van Horne [...] musculorum omnium corporis humani elaboratissimas figuras, colore nativo splendidas, & partibus quadrimuli pueri magnitudine respondententes, quas magnâ industriâ se per insignem artificem hîc ait curâsse perfici, creditque nusquam gentium tale opus artis extare.

(« L'illustre Van Horne m'a montré parmi ses curiosités [...] des figures très élaborées de tous les muscles du corps humain, splendides par leur couleur naturelle, et correspondant par leurs dimensions à la taille d'un enfant de quatre ans ; il dit qu'il a pris soin de les faire exécuter par un artiste de grand talent, et il pense qu'un tel ouvrage n'existe nulle part. »)

Les dessins figuraient aux côtés d'autres pièces remarquables dans le cabinet de Van Horne : Borch décrit ainsi un squelette en trois dimensions sur lequel sont ajoutés les veines, les artères, les nerfs et les vaisseaux lymphatiques<sup>24</sup>.

Pouvons-nous conclure du jugement de Van Horne sur sa propre œuvre (« nulle part il n'existe une œuvre d'art semblable ») qu'il ne connaissait pas l'existence des planches anatomiques que Fabricius d'Acquapendente (ca.1533-1619) avait léguées à la Signoria de Venise, et qui sont depuis sa mort conservées à la bibliothèque Marciana<sup>25</sup> ? Ces planches de Fabricius sont en effet le principal précédent qui pourrait être comparé à sa myologie : il s'agit d'un ensemble de très nombreux dessins d'anatomie en couleur, grandeur nature<sup>26</sup>. Il aurait pourtant été possible que Van Horne, qui a voyagé notamment à Venise<sup>27</sup>, les ait connues et considérées comme des modèles à imiter.

Nous n'avons pas trouvé d'autre évocation des dessins dans la littérature (à l'exception des catalogues de vente dont nous parlerons plus loin) avant 1744, sous la plume du Comte de Thoms (1696-1746). Frederik de Thoms est surtout connu comme un riche collectionneur d'art antique, mais il posséda les planches. Car peu après la mort de Boerhaave, il épousa sa fille Joanna Maria (1712-1791) : c'est en tant qu'administrateur de la succession de Boerhaave, le plus il-

---

23 *Thomæ Bartholini Epistolarum medicinalium, Centuria III.* - Hagae Comitum : apud Petrum Gosse, bibliopolam, 1740. - Epistola XCI, p. 394. - Consultable en ligne : <http://hdl.handle.net/2027/ucm.5323806604?urlappend=%3Bseq=408>. - Tim Huisman a également trouvé une mention des dessins dans le journal de voyage d'Ole Borch : *Olai Borrchii itinerarium 1660-1665 : the journal of the Danish polyhistor Ole Borch I* ed. with introd. and indices by H.D. Schepelern. - Copenhagen : Reitzels Forlag ; London : Brill, 1983. - 4 volumes. - T. 1, p. 97

24 Sur la collection privée de Van Horne et le théâtre anatomique de Leyde, voir Tim Huysman, *op. cit.* p. 75-76.

25 Voir *Il teatro dei corpi : le pitture colorate d'anatomia di Girolamo Fabrici d'Acquapendente*, a cura di Maurizio Rippa Bonati e José Pardo-Tomás. - Milano : Mediamed, 2004. - (Catalogue de l'exposition présentée à Venise, Biblioteca nazionale Marciana, du 17 décembre 2004 au 8 mai 2005.)

26 Haller signale aussi un ensemble de vingt-cinq planches de myologie, également grandeur nature et en couleur, par Henning Arnisaeus (1580 ?-1636), qui était conservé à Halmstad (Suède) : « HENNINGII ARNISAEI [...] splendidae icones anatomicae vivis coloribus & nativa magnitudine, viginti quinque, jubente HENRICO JULIO depictae, conservatae Helmstadii, musculorum sunt. » *Hermanni Boerhaave... Methodus studii medici, emaculata & accessionibus locupletata ab Alberto ab Haller ...* - Amsterdam : sumptibus Jacobi a Wetstein, 1751. Tome I, p. 512. Consultable en ligne : <https://books.google.fr/books?id=bYBEAAAACAAJ&hl=fr&pg=PA512#v=onepage&q&f=false>. Voir aussi Tome I, p. 294 : <https://books.google.fr/books?id=bYBEAAAACAAJ&hl=fr&pg=PA294#v=onepage&q&f=false>. Nous n'avons pas pour le moment retrouvé la trace de ces planches.

27 Voir : G.A. Lindeboom. *Dutch Medical Biography. A biographical Dictionary of Dutch Physicians and Surgeons, 1475-1975.* - Amsterdam : Rodopi, 1984. - Article *Horne*, col. 908-910.

lustre propriétaire des dessins, qu'il entre en conversation avec Albrecht von Haller (1708-1777). Seules les lettres de Thoms ont été conservées, à la bibliothèque de Berne<sup>28</sup>. Les informations qu'elles nous donnent sont assez importantes, comme on va le voir. Elles nous fournissent un inventaire sommaire des dessins au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous y apprenons qu'ils n'ont pas été vendus avec la bibliothèque de Boerhaave, et nous assistons à une tentative infructueuse de transaction avec Haller. Thoms prétend en outre que c'est Boerhaave qui a ordonné les volumes. Il vaut la peine de transcrire tous les extraits de ces lettres qui portent sur les dessins. Les voici : comme E. Hintzche, à qui nous les empruntons, nous avons conservé le français et l'orthographe un peu approximatifs de Thoms.

Leyde, 21 août 1744

J'ai une Collection Superbe en plusieurs Volumes in Folio et Quarto des Figures Anatomiques peintes en couleur, jamais publiées encore, que Boerhaave a mis ensemble à grands frais, et dont il assura Lui meme que rien n'égaloit la magnificence et l'acuratesse. Un riche Libraire, qui vouloit [*comprendre*: « qui voudrait »] entreprendre à les faire graver, en gagneroit des richesses, car cela surpasse tout ce qu'Eustachius et Albinus ont produit. Je voudrais que le Roy<sup>29</sup> le voulut acheter pour la Bibliotheque de Göttingen, alors Vous en pourriés profiter, pour moi je n'en saurois faire aucun usage, l'Etude des Antiquités Grecques et Romaines prend tout le tems qui me reste.

Leyde 10 Sept. 1744

Selon votre désir je vous envoie ci joint une Specification, mais il est trop dangereux d'envoyer une figure. Vous n'avez qu'à vous figurer tout ce qu'il y a de plus parfait dans l'art et dans le dessein. On en a demandé 400 Ducats, si on les faisait copier, elles couteroient d'avantage. On en a demandé 400 Ducats [*sic*], un Etudiant a offert onze cent florins d'Hollande, on l'a refusé, mais si cela vous fait grand plaisir, elles sont à votre service, sub fide silentii<sup>30</sup> et pour vous obliger, car ce n'est pas trois florins la figure : dont vous me donnerés resolution positive avec la premiere poste.

[...]

On sait déjà en Hollande votre intention de donner quelque chose de complet en 4to avec figures<sup>31</sup>, et j'ai eu une lettre de Mr. Smith de Venise, qui m'en demande des nouvelles, comme aussi de deux amis de Londres. Ainsi hatés vous, et faites le magnifiquement, et à vos propres frais, come Boerhaave faisoit, et vous y gagnerez considerablement, or si vous voulés les figures anatomiques, il me faut encore sur le marche [*sic*] Six Exemplaires en grand papier du nouveaux ouvrages pour moi et la Famille, j'espere qu'il pourra etre pret en quatre ans, et vous n'avez qu'à me nommer un marchand à Amsterdam ou ici à qui je pourrai donner le paquet contre les florins 1100.

[Joint à cette lettre : l'inventaire sommaire des six volumes, en latin. Voir notre traduction dans l'annexe 1.]

---

28 E. Hintzche. « Boerhaaviana aus des Burgerbibliothek in Bern. ». – IN : *Boerhaave and his time. Papers read at the international symposium in commemoration of the tercentenary of Boerhaave's birth. Leiden, 15-16 november 1968*. Edited by G. A. Lindeboom. - Leiden : E.J. Brill, 1970. - p. 123 sq.

29 Georges II d'Angleterre, électeur de Brunswick-Lunebourg, et fondateur de l'université de Göttingen en 1732. En 1736, Haller y fut nommé professeur d'anatomie, de botanique et de chirurgie ; il resta jusqu'en 1753.

30 « Sous le sceau du secret » ; sans doute Thoms veut-il souligner le prix anormalement bas qu'il demande, si bas qu'il devrait rester entre l'acheteur et le vendeur.

31 Haller avait annoncé à Thoms son intention de fournir une édition des *Instutiones medicae* de Boerhaave, illustrée : c'est l'occasion que Thoms saisit pour lui proposer les dessins qu'il avait en sa possession, sans doute avec l'idée d'accroître la gloire de Boerhaave, et peut-être aussi avec celle de se défaire à un prix acceptable de dessins qui n'avaient pas pu être vendus jusque-là et qui ne l'intéressaient pas lui-même, comme il en informe son correspondant.

Leyde, 25 Sept. 1744

Je suis tres aise que la Collection Anatomique n'a pas ete vendue dans l'Auction<sup>32</sup>. Madame Boerhaave savoit son merite et avoit donnee commission de ne la point vendre à aucun prix [*sans doute* : « à nimporte quel prix » ?], le monde le sçut et personne voulut offrir un prix raisonnable. Il n'est pas necessaire de faire graver le tout, le meilleur suffit qui peut etre reduit à la moitié.

Leyde 24.Sept. 1745

Si vous trouvez une occasion chez quelque Prince ou Bibliotheque publique pour vendre le recueil d'Anatomie desinée et peinte dont je vous ai ecrit, vous me ferés plaisir.

Leyden 15. nov. 1745

Je trouverai occasion de vous communiquer une peinture Anatomique, ce qu'on ne peut mettre dans une lettre.

La correspondance s'interrompt peu après, sur une lettre d'août 1746. Thoms mourut soudainement un mois plus tard. La transaction concernant les dessins d'anatomie a avorté, et rien ne donne à penser que Thoms a finalement envoyé une peinture à Haller : celui-ci ne donne pas l'impression de les connaître *de visu* lorsqu'il les mentionne dans ses bibliographies.

Car c'est dans les écrits de Haller que nous trouvons trace par quatre fois au moins du souvenir, quelque peu confus, de ces dessins. Une première fois en 1751, dans *Hermannii Boerhaave... Methodus studii medici, emaculata & accessionibus locupletata ab Alberto ab Haller*<sup>33</sup>, il évoque les éloges de Borch dans sa lettre à Bartholin que nous connaissons, il indique que Boerhaave a possédé les planches, et il évoque les efforts du Comte de Thoms pour les lui faire éditer :

J. van HORNE perpulchrae tabulae musculorum laudantur in Epistolis Bartholini (*Centur. III. Ep. XCI.*) Eae ad Boerhaavium pertinuerunt, multum nobis commendatae ad edendum a Comite THOMSIO.

Mais la seconde fois, plus loin et dans le même ouvrage, il les mentionne sans les identifier correctement, dans un article consacré à Fabricius d'Aquapendente<sup>34</sup> :

Icones 300 quas vivis coloribus paraverat (praef. ad Libros *de voce & loquela*) ad JOHANNEM VAN HORNE pervenerunt, & nisi fallor ad BOERHAVIUM.

Haller avait donc entendu parler, lui, de trois cent planches anatomiques en grandeur naturelle et en couleur réalisées par Fabricius d'Aquapendente, dont il est question, nous dit-il, dans des préfaces de Fabricius<sup>35</sup>. Il pensait à l'époque où il a rédigé cette page qu'elles étaient parvenues dans les mains de Van Horne avant d'être sans doute acquises par Boerhaave. Il ne s'agit pas de souligner une erreur de Haller (ni de chercher à trop interpréter une incohérence, compréhensible dans un ouvrage qui contient une quantité énorme d'informations) : mais peut-être faut-il comprendre qu'à ses yeux, le transfert (qui n'a jamais eu lieu) des planches de Fabricius de Ve-

---

32 Il s'agit de la vente des livres de Boerhaave, en 1739.

33 Amsterdam : sumptibus Jacobi a Wetstein, 1751. Tome I, p. 294. – Consultable en ligne: <https://books.google.fr/books?id=bYBEAAAACAAJ&hl=fr&pg=PA294#v=onepage&q&f=false>

34 Tome I, p. 509.- Consultable en ligne : <https://books.google.fr/books?id=bYBEAAAACAAJ&hl=fr&pg=PA509#v=onepage&q&f=false>

35 Sans doute *Hieronymi Fabricii ab Aquapendente de visione, voce, auditu.* - Venetiis per Franciscum Bolzettam, 1600. Consultable en ligne: <https://archive.org/stream/hin-wel-all-00000555-001#page/n18/mode/1up> . Cet ouvrage est la première partie parue du grand œuvre programmé par Fabricius, le *Totius animalis fabricae Theatrum*, qui est resté inachevé. Haller semble renvoyer aussi au *De brutorum loquela*, où nous n'avons pas su trouver ce à quoi il fait référence.

nise vers les Pays-Bas a pu paraître un moment plus vraisemblable que la réalisation par Van Horne lui-même d'un si grand nombre de planches en couleur.

La *Bibliotheca anatomica* contient la même confusion : il évoque à nouveau les dessins de Fabricius, dit que les pages du grand traité *Totius animalis fabricae theatrum* se sont perdues mais que les planches sont parties en Hollande, et fait l'hypothèse qu'il les a repérées dans les collections de Van Horne, Boerhaave et Thoms<sup>36</sup> :

Majus opus, *totius animalis fabricae* (h) *theatrum* molitus erat, & tabulas paraverat supra trecentas, sed chartae interciderunt ; tabulae in Belgium (i) delatae sunt, & nisi fallor in BOERHAAVII & THOMSII libris fuerunt (k).

(h) Praefat. ad lib. *de voce & loquela*

(i) J. v. Horne.

(k) *Praef. ad oper. Chirurg.*

Il ne fait toujours pas la relation avec les dessins de Van Horne qu'il connaît pourtant par ailleurs, et qu'il mentionne plus loin dans le même ouvrage (*Bibliotheca anatomica, lib. I*<sup>37</sup>, p. 434) :

Pulcherrimas icones anatomicas dicitur reliquisse (x), etiam nunc ineditas. Quatuor erant volumina, inter BOERHAAVIANOS libros vendita.

(x) BARTHOLIN. *epistol.* 91. *Cent. IV*<sup>38</sup>.

(« On dit qu'il [Van Horne] a laissé de très belles images anatomiques, encore inédites aujourd'hui. Il y avait quatre volumes, vendus avec les livres de Boerhaave. »)

Haller indique comme source de cette information : *Bartholini epistolarum centuria IV* (il faut lire : *III*) *epistol.* 91, ce qui nous ramène donc encore au témoignage de Borch. Par ailleurs, il se trompe sur le nombre des volumes, un peu bizarrement si sa source est le catalogue de la vente Boerhaave.

Nous avons trouvé par ailleurs deux mentions des dessins chez des historiens de la médecine français. Voici d'abord ce qu'écrit Portal, dans le long article qu'il consacre à Van Horne dans son *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*<sup>39</sup> :

Van - Horne [...] avoit fait des planches de myologie dont Bartholin faisoit le plus grand cas (c) ; elles n'ont pas été publiées. Boerhaave qui les estimoit beaucoup les a long-temps gardées dans son cabinet.

(c) *Cent. III epistola XCI*

Et nous lisons dans le dictionnaire d'Eloy (1778)<sup>40</sup> :

---

36 *Bibliotheca anatomica...* - Tiguri: apud Orell, Gessner, Fuessli, et Soc., 1774. - Tome I, p. 288. <http://hdl.handle.net/2027/nyp.33433011079617?urlappend=%3Bseq=304> - Les planches de Fabricius n'ont en fait jamais quitté la Biblioteca Marciana, mais n'y ont été retrouvées qu'en 1910. Voir : Giorgio Zanchin, Raffaele De Caro. « The nervous system in colours: the *tabulae pictae* of G.F. d'Acquapendente (ca. 1553-1619) ». IN: *The Journal of Headache and Pain* (2006) 7:360-366. DOI 10.1007/s10194-006-0340-0

37 Consultable en ligne : <http://hdl.handle.net/2027/nyp.33433011079617?urlappend=%3Bseq=450>

38 *Sic.*

39 Portal, Antoine. *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences...* Tome troisième. - Paris : Didot le jeune, 1770. - Article *Van Horne (Jean)*, p. 10 sq. Citation : p. 14-15. Consultable en ligne : <http://www.biu-sante.parisdescartes.fr/histmed/medica/page ?31872x03&p=18>

40 Eloy, Nicolas François Joseph. *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, ou mémoires disposés en ordre alphabétique pour servir à l'histoire de cette science et à celle des médecins, anatomistes, botanistes, chirurgiens et chymistes de toutes*

Ce fut dans les Leçons de *Swammerdam* que *Van Horne* prit le goût dominant qu'il conserva le reste de ses jours pour l'Anatomie<sup>41</sup>. Il le poussa si loin, qu'il dessina un grand nombre de planches dont les figures sont de toute beauté ; mais il n'en publia aucune. *Boerhaave* en fit l'acquisition après sa mort<sup>42</sup>, & au rapport du célèbre *Haller*<sup>43</sup>, elles se trouvoient, de son temps, dans la Bibliothèque de ce savant Professeur de Leyde, en quatre volumes in-folio et deux in-4.

Au point où nous abandonnons notre enquête sur les mentions anciennes des planches, les sources directes se résument donc à deux : Borch, et Thoms. Haller est, sans trop de surprise, la principale source de seconde main qui est reprise par des suiveurs.

Que les résultats des travaux de Van Horne aient paru intéressants aux contemporains, les deux témoignages directs que nous avons donnés ainsi que l'acquisition des planches par Boerhaave tendent à le prouver<sup>44</sup>. Néanmoins, s'il n'existe pas d'autres mentions (il s'en retrouvera peut-être plus tard), il faut reconnaître que c'est assez peu.

Pourquoi l'atlas ne fut-il pas publié par leur auteur ? Ce fait, surprenant quand on voit les dessins et l'ampleur du travail, peut-il être éclairé par des documents d'archives, ou en serons-nous toujours réduits à des hypothèses – les plus simples étant que les coûts d'édition pour des planches de cette taille auraient été nécessairement très élevés et, surtout, que Van Horne est mort jeune et a dû être pris par le temps ? Toujours est-il que cela n'arriva pas. Après la mort de Van Horne, les dessins passèrent par plusieurs mains, comme on va le voir. Et à un moment de cette histoire, ils cessèrent d'être identifiés.

Quand ? Nous allons essayer de le préciser. Pourquoi ? La question mérite d'être posée : car à cette époque comme à la nôtre, un ensemble de dessins originaux de qualité avait une valeur marchande très élevée. Comment ces dessins sont-ils tombés dans l'ombre ? Nous répondrons qu'ils ont côtoyé dans les collections un autre ensemble d'un prix artistique et financier tellement élevé que le leur en a paru relativement dérisoire, bien à tort. D'autre part et plus banalement, la difficulté de trouver les noms de Sagemolen et de Van Horne n'a pas arrêté que nous sur le seuil de l'identification, et les vendeurs ne savaient pas qui étaient les auteurs des dessins, qui ne figurent ni au dos des volumes ni dans une place très visible : mais cet anonymat seul ne suffirait pas à expliquer l'absence de curiosité pendant si longtemps, à notre avis. L'étude des ventes successives va nous permettre d'étayer cette suggestion. Elle donnera aussi quelques indications sur de probables réorganisations des volumes.

---

nations. – Mons : H. Hoyois, 1778. Consultable en ligne : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/page%20?146144x02&p=564>

41 Une affirmation bien surprenante, puisque Swammerdam (1637-1680) n'avait que 17 ans quand les premiers dessins de notre collection ont été réalisés. Eloy confond le maître et l'élève. - On ne prête qu'aux riches !

42 Encore un bel exemple de précocité scientifique, puisque Boerhaave avait 8 ans à la mort de Van Horne !

43 Eloy tire apparemment son information de Haller, mais où a-t-il lu qu'il y avait six volumes ? Y a-t-il encore une autre mention chez Haller ?

44 L'usage que Boerhaave fit de ces dessins pourrait être une piste de recherche. De quelles mains par exemple sont les nomenclatures qui sont portées au crayon sur certaines des planches du Ms 29, avec des lettrages différents du lettrage, inscrits à l'encre, que nous supposons être celui de Van Horne, et de la main de Sagemolen ? Voir aussi la nomenclature « propria manu Boerhavii » au contreplat supérieur du Ms 28.

## Possesseurs successifs des manuscrits

Tentons de retracer l'histoire des pérégrinations des dessins depuis la vente de la bibliothèque de Van Horne en 1670.

Cette première mise en vente a donné lieu à l'édition d'un catalogue – la bibliothèque de Van Horne était un remarquable ensemble d'anatomie. Mais c'est en marge de la vente des livres, et après toutes les autres transactions, que les deux plus belles pièces furent proposées, hors des enchères ordinaires : les dessins, et un squelette (peut-être est-ce le squelette en trois dimensions que Borch avait signalé à Bartholin en 1661 ?)

**Publicâ denique auctione distrahere etiam animus est Anatomen admirandam musculorum totius Corporis, vivis coloribus depictam, ac quatuor voluminibus distinctam, ut & sceleton accuratissimum huic operi accommodatum operâ ac industria celeberrimi Anatomici,**  
**D. JOANNIS van HORNE, P. M.**  
*Posteritati relicta.*  
**Monentur itaque omnes qui Anatomiz cupiditate tenentur, ut secundo auctiois die praesentes sese listant.**

*Catalogus instructissimae in omni materia ac lingua bibliothecae [...] D. Joannis van Horne [...] quae publica auctio distrahetur in aedibus Arnoldi Doude [...] ad diem 22 septembris qui est lunae stylo nov. nov. 1670. – Leyde : ex officina Arnoldi Doude, 1670. – (Dernière page.) BnF Q-2283*

Voici ce que nous comprenons<sup>45</sup> :

Enfin, il a été décidé de distraire de la vente publique l'admirable Anatomie des muscles de tout le corps, peinte aux couleurs de la vie, et répartie en quatre volumes, ainsi que le squelette, très exactement ajusté à cet ouvrage, grâce au travail et au talent de D. JOHANNES VAN HORNE, PROFESSEUR DE MEDECINE.

*Ouvrage laissé à la postérité.*

Aussi, que tous ceux qui se passionnent pour l'anatomie soient avisés de se trouver présents le deuxième jour de la vente.

Ces dessins, qui perdront plus tard jusqu'à leur identité, furent donc les vedettes de la vente de 1670. Par ailleurs, à ce moment, on avait affaire à un ensemble de quatre volumes : c'est un argument en faveur d'une réorganisation plus tardive – au moins une, dirons-nous, car l'inventaire de Boerhaave signalé par Tim Huisman, qui diffère beaucoup de ce que nous avons en main aujourd'hui, évoque déjà six volumes, tandis que l'inventaire fourni par Thoms en 1745 décrit clairement l'état que nous connaissons, en six volumes également (voir le détail en annexe 1). Nous ne saurons sans doute jamais comment étaient organisés les quatre volumes initiaux.

Les dessins furent-ils vendus en 1670 ? A qui ? Pour quelle somme ? Nous l'ignorons, et nous ne savons pas comment combler la grande lacune qui s'ouvre ici dans l'histoire des dessins, jusqu'à leur acquisition par Boerhaave, à une date et dans des conditions inconnues.

<sup>45</sup> Merci à Jacqueline Vons.

Quant à leur histoire depuis la mort de Boerhaave en 1739 jusqu'à nos jours, le plus commode est de la raconter en commençant par la fin, qui est certaine, pour remonter le temps.

Le point essentiel de cette histoire, et la malchance de ces dessins, est que leur destin commercial a été lié à celui des planches géniales de Gérard de Lairesse pour l'anatomie de Bidloo. L'intérêt artistique majeur de l'œuvre de Lairesse a projeté une grande ombre portée sur les volumes qui les accompagnaient dans les ventes. Plusieurs acheteurs, puis l'École de médecine de Paris, ont acquis contraints et forcés des dessins dont ils ne savaient rien, parce que les vendeurs (qui ne les connaissaient pas davantage) ne voulaient pas les séparer des Lairesse, dont elles permettaient probablement d'accroître le volume et donc le prix.

Cette malchance a son bon côté, notamment pour notre paresse : Paule Dumaître, en 1982, a publié avec la collaboration de Janine Samion-Contet une contribution sur l'histoire des planches de Lairesse, qui documente en détail ce qu'on peut savoir de leur provenance – une provenance qui est la même que celle de l'anatomie de Van Horne, depuis 1784<sup>46</sup>. Nous commencerons donc par suivre les informations qui se trouvent dans leur livre aux p. 79 à 92.

La dernière transaction pour l'ensemble des dessins de Lairesse et de nos ouvrages (absolument anonymes à cette époque), date du 15 mars 1796 (25 Ventôse an IV), où l'École de santé de Paris acheta pour 3600 livres un ensemble constitué de « plusieurs volumes in-folio » dont « l'un » renfermait les dessins de Lairesse. L'intérêt de l'École semble s'être entièrement focalisé sur les dessins de Lairesse, pour l'examen desquels une commission particulière fut nommée. P. Dumaître ne cite pas un mot qui laisserait entendre que les autres volumes ont été examinés de près. Thouret, le directeur de l'École, indiquait certes à l'assemblée des professeurs que le prix qui était demandé par le libraire « n'est pas exorbitant, tant pour ce volume [des dessins de Lairesse] que pour ceux qui lui sont adjoints que l'on ne veut pas séparer », mais de ces volumes « adjoints » rien n'est dit de plus<sup>47</sup>. Tout au plus peut-on imaginer que leur adjonction aux dessins de Lairesse n'a pas été jugée inadmissible ou ridicule, et qu'ils ont été ouverts...

Que les volumes qui ont été vendus avec les dessins de Lairesse soient bien ceux que nous examinons ne fait pas de doute, on va le voir. C'est aussi l'opinion de P. Dumaître<sup>48</sup>.

Les actuels Ms 27 à 30 furent intégrés à la collection. Sous quelles cotes ? Une seule chose est certaine : le Ms 29 porte au pied une étiquette ancienne qui indique « V I 2° », ce qui signifie : armoire V, rayon 1, et un numéro d'ordre sur le rayon, le 2. P. Dumaître pense que les dessins de Lairesse portaient quant à eux la cote V, I, 4, d'après sa lecture du catalogue de Moreau de la Sarthe (Ms 33). Mais nous ne pouvons pas suivre cette lecture. La notice du catalogue Moreau de la Sarthe fait état non pas d'une, mais de deux cotes (V, 1, 4 en effet; et, au-dessous, V, 1, 2,

---

46 Paule Dumaître, avec la collab. de Janine Samion-Contet. *La Curieuse destinée des planches anatomiques de Gérard de Lairesse : peintre en Hollande : Lairesse, Bidloo, Cowper.* - Amsterdam : Rodopi, 1982. - (Nouvelles contributions néerlandaises à l'étude d'histoire de la médecine et des sciences ; 6). - Paule Dumaître et Janine Samion-Contet ont fait pratiquement toute leur carrière professionnelle à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, qu'elles ont profondément et très positivement marquée, notamment (mais non seulement) par leur travail extraordinaire sur la partie ancienne du fonds.

47 Et nous confirmons qu'il n'en est jamais fait mention ailleurs dans les pièces que P. Dumaître a citées et dont un dossier documentaire nous fournit la reproduction (Ms 2449).

48 *Ibid.*, p.89-90, note 8. A ceci près qu'elle semble indiquer qu'il ne s'agissait que des Ms 27, 28 et 29, omettant le Ms 30 que nous pouvons joindre sans risque d'erreur à ce lot

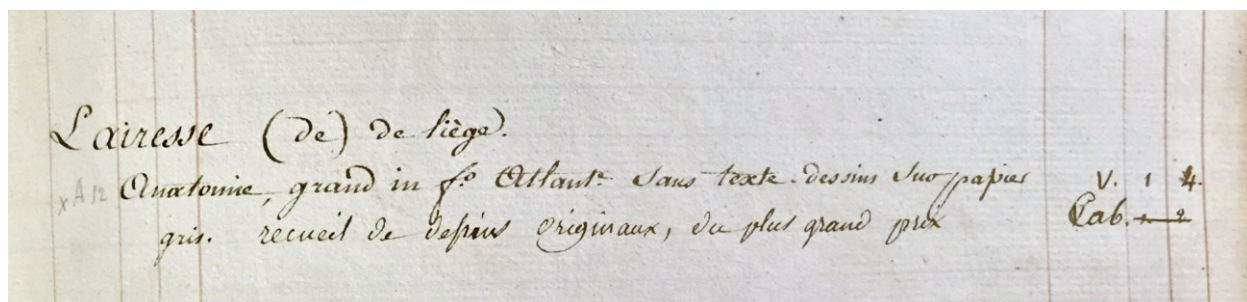
corrigé en Cab.; sans doute « cabinet du bibliothécaire » ?) Ladite notice doit d'ailleurs nous surprendre par son texte.

On lit :

Lairesse (de) de Liège.

x A 12	Anatomie, grand in f° Atlant° sans texte. dessins sur papier gris.	recueil de dessins originaux, du plus grand prix	V	1	4
			∇Cab	4	2

[nous essayons de reproduire la disposition un peu étrange du texte.]



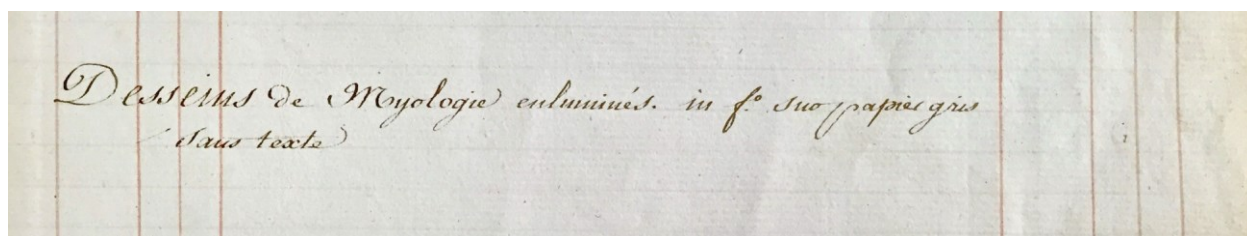
Catalogue des livres de la bibliothèque de la Faculté de médecine. (Ms 33)

Or : « recueil » est au singulier, alors qu'on nous donne deux cotes. Le plus surprenant est que le papier sur lequel les vrais dessins de Lairesse sont dessinés n'est pas gris du tout : c'est un beau vélin. « Papier gris » correspondrait bien en revanche au volume qui porte encore aujourd'hui la cote V I 2, à savoir le Ms 29. Mais comment alors comprendre que le dos du Ms 27 porte la mention « Anatomie de Lairesse » ? Quelles confusions ont été faites par les bibliothécaires après l'acquisition des dessins par l'École ?

Une autre notice du catalogue de Moreau de la Sarthe doit être versée au dossier. Placée dans l'ordre alphabétique à la lettre "D", elle indique :

Dessins de Myologie enluminés. in f° sur papier gris  
(sans texte)

Aucune cote n'est portée en regard de cette notice, ce qui est évidemment tout à fait inhabituel. On retrouve le « papier gris » qui ne peut correspondre aux dessins de Lairesse, et qui par parenthèses correspond assez mal aux Ms 28 et 30, qui sont sur un papier d'assez belle qualité... Aucun autre document du fonds ne peut cependant avoir été décrit ainsi, nous semble-t-il.



Catalogue des livres de la bibliothèque de la Faculté de médecine. (Ms 33)

A l'exception du Ms 29, nous ne savons donc pas avec certitude sous quelles cotes les volumes achetés à Lamy ont été rangés (peut-être l'expertise du dos du Ms 27 nous instruira-t-elle un peu plus ; voir l'annexe 6). Il est intrigant en outre que le catalogue de Moreau de la Sarthe



n'indique pas la cote (qui existait sûrement, pourtant). Est-il abusif de conclure néanmoins que les autres cotes initiales sont presque certainement les cotes V I, n° 1, 3, 4 et 5 (l'une d'entre elles étant celle des dessins de Lairesse) ?

En tout cas, lorsque Boinet revoit la numérotation de la « suite des manuscrits » en 1907<sup>49</sup>, il semble clair qu'on trouve nos quatre volumes sous les numéros 1 (Ms 30), 2 (Ms 27), 3 (Ms 28) et 4 (Ms 29) : le catalogue imprimé des manuscrits nous l'indique et les contreplats et plats nous le confirment. Le volume des dessins de Lairesse se vit attribuer le n° 5 dans la suite des manuscrits, puis la cote Ms 26 qui est la sienne aujourd'hui. Cette proximité d'origine dans les cotes, et plus tard dans les catalogues, est un indice en faveur de l'unité d'acquisition<sup>50</sup>.

Mais il y a plus solide pour confirmer ce point. C'est un libraire, Lamy, qui a vendu les volumes qui nous intéressent. Bien qu'il n'y ait pas de preuve d'archives pour indiquer où il les a acquis, il est certain qu'il les tenait, directement ou non, de la vente du cabinet de curiosités d'Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Duperron (1749-1794). Anisson-Duperron fut directeur de l'Imprimerie nationale. Il mourut guillotiné le 25 avril 1794. Il est connu notamment pour ses riches collections intéressant l'histoire de la librairie, qui se trouvent désormais à la Bibliothèque nationale de France. Il possédait par ailleurs un cabinet de curiosités, qui fut donc dispersé lors d'une vente du 24 au 26 Fructidor an III (10-12 septembre 1794.)

Ce sont les dessins de Lairesse qui tiennent la vedette lors de cette vente. Ils sont joints à un ensemble non détaillé, dont voici la description tirée du catalogue<sup>51</sup> :

Dessins. Gerard de Lairesse. N° 1 : L'Anatomie du corps humain, suite de cent-vingt-six Dessins très soigneusement exécutés par ce savant artiste; faits à la plume, lavés à l'encre de la Chine & colorés ; deux cent dix autres, la plupart sur différents papiers, contenus dans cinq volumes in-fol.

Commentons en soulignant que les Ms 27, 28 et 29 portent au contreplat supérieur la mention « Anisson Du Perron »<sup>52</sup>. L'auteur du catalogue ne semble avoir aucune idée des dessins qui accompagnent ceux de Lairesse (dont le compte est d'ailleurs fantaisiste, tout comme celui des autres dessins)<sup>53</sup>. Combien y a-t-il de volumes en tout ? Nous croyons qu'il y en a cinq (un Lairesse, plus quatre Van Horne), parce que nous en tenons cinq aujourd'hui. Mais la notice ne dit pas cela littéralement (syntaxiquement, ce sont les « deux cent dix autres » qui sont contenus « dans cinq volumes in-fol. », et on devrait comprendre qu'il y a six unités - Lairesse, plus cinq autres) : c'est une difficulté que nous sommes obligés de souligner. On va voir que cette ambi-

---

49 La cotation actuelle remonte à 1907, d'après la préface du catalogue de Boinet. Elle a été précédée d'une numérotation, nommée « ancienne suite » dans ce catalogue. Auparavant les manuscrits partageaient avec le reste de la collection une numérotation par armoires et tablettes, reflet de la classification thématique initiale de la Bibliothèque de l'École de santé.

50 Nous réunissons dans l'annexe 4 les informations confuses concernant les cotations successives de ces volumes. Cette grande confusion importe d'ailleurs plus pour la petite histoire des dessins de Lairesse que pour celle des dessins de Sagemolen.

51 F.-L. Regnault. *Catalogue d'objets rares et précieux [...] qui composaient le cabinet de feu le Citoyen Anisson-Duperron*. A Paris. [De l'Imprimerie de Quillau], 1794, p.1. - Consultable en ligne : <http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/14970-catalogue-d-objets-rares-et-precieux-tels-que-co/?n=1>

52 La reliure du Ms 30 a été refaite vers la fin du XIXe siècle, fort mal d'ailleurs, et les pièces de reliure et les gardes d'origine sont perdues. Il suffit de regarder les dessins pour n'avoir aucun doute sur leur appartenance au même ensemble : des dessins ayant strictement le même tracé se trouvent à la fin du Ms 27. Il serait incroyable qu'ils n'aient pas été acquis dans un tout.

53 Lairesse : 106 dessins (actuellement) ; Sagemolen : 251 dessins. Il est vrai que les compter n'est pas si facile.

guité de description n'est pas la dernière, ce qui est un peu troublant. Mais continuons, car ce problème ne nous semble pas contrevenir à l'essentiel de notre démonstration.

D'où Anisson-Duperron tenait-il tous ces volumes ? Les dessins de Lairesse ont été achetés lors de la dispersion de la bibliothèque de Théodore Tronchin (1709-1781), le 16 décembre 1784<sup>54</sup>, ou du moins après cette dispersion (car nous ne pouvons pas exclure qu'il y ait eu une ou des étapes intermédiaires, comme il y en a eu au moins une après la vente Anisson-Duperron).

Voici la notice du catalogue de cette vente Tronchin :

N° 471. Cinq portefeuilles remplis de dessins représentant différents sujets d'anatomie, dont deux principalement sont très précieux ; ils ont été faits par Gérard de Lairesse pour la magnifique édition de l'Anatomie de Bidloo, imprimée à Amsterdam en 1685, in-folio. Ces dessins uniques dans leur genre, ont coûté en Hollande, à M. Tronchin, DEUX MILLE FLORINS.

Il y a bien cinq ensembles, mais ce sont des « portefeuilles » (un mot qui n'est pas incompatible avec des reliures comme celles que nous voyons), dont « deux » contiennent les dessins de Lairesse. Pouvons-nous faire l'hypothèse que tout le reste est constitué par l'anatomie de Van Horne ? C'est au moins possible, mais non tout à fait certain, étant donné la médiocrité de la notice. A nouveau, faut-il même croire cette notice quand elle indique que les dessins de Lairesse étaient contenus dans « deux » portefeuilles ? Nous n'avons pas trouvé de description du conditionnement des dessins de Lairesse<sup>55</sup>. Nous sommes toujours tentés de croire que quatre des volumes contenaient les dessins de Sagemolen.

Théodore Tronchin<sup>56</sup> fut un médecin à la mode à Paris depuis 1765 jusqu'à sa mort. Mais il fit d'abord sa carrière médicale à Leyde, où il obtint le doctorat en 1730. Il y avait été attiré par la grande renommée de Boerhaave, dont il fut l'élève et l'ami. P. Dumaître considère comme

---

54 *Catalogue des livres de feu M. Tronchin, premier médecin de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, et de M. Tronchin son fils, trésorier du Marc-d'or, dont la vente se fera le jeudi 16 décembre 1784 & jours suivants, à 4 heures de relevée, dans l'une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtrière.* - A Paris, chez De Bure. - Consultable en ligne : <http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/14700-catalogue-des-livres-de-feu-m-tronchin-premier-m/?n=1>

55 La reliure a été refaite en 1903, à la suite d'une affaire rocambolesque. Les dessins furent volés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce dont on se rendit compte lorsque l'on voulut faire honneur au Ministre de l'Instruction publique en lui montrant « l'un des joyaux de la collection ». « J'eus un vague soupçon qu'il pouvait y avoir erreur », écrit le bibliothécaire de l'époque dans un rapport de 1903 au Doyen de la Faculté : et en effet, on lui avait apporté notre Ms 27, qui, on l'a vu ci-dessus, est marqué au dos *Anatomie de Lairesse* ! On se rendit alors compte (ce qui ne dut pas être facile vu le désordre qui semble avoir régné dans cette série de cotes) que les dessins de Lairesse avaient disparus, « une vingtaine d'années » plus tôt, crut pouvoir écrire le même bibliothécaire dans son rapport. (Nous ne savons pas d'où il tirait cette évaluation ; ce qui est sûr, c'est qu'un témoin, Alexis Julien, a certifié par écrit que le receleur des dessins lui avait affirmé à la fin de 1892 qu'il venait de les racheter 20 francs. Donc les dessins ont été manquants pendant plus de dix ans.) Il est intéressant pour l'histoire de notre bibliothèque de noter que dans cette période, certainement très difficile d'ailleurs (en raison du déferlement de documents, auquel les bibliothécaires ont fait front du mieux qu'ils ont pu, malgré des effectifs très réduits et un bâtiment où la place manquait dramatiquement), l'une des pièces principales de la collection pouvait être tombée elle aussi dans une sorte d'oubli ou du moins de méconnaissance. Bref, un autre de nos anciens collègues, le jeune, habile et savant Noël Legrand (1875-1915), réussit à retrouver les dessins. Une fois qu'ils eurent été récupérés non sans mal, on leur fit faire une énorme et terriblement pesante reliure. On ne conserva semble-t-il rien de l'ancienne, ce qui est bien dommage. Dans les rapports et correspondances qui entourent la récupération tumultueuse des dessins, il semble qu'on ne peut imaginer ni qu'ils étaient conditionnés en portefeuilles de feuilles volantes, ni qu'il peut y avoir eu plus d'un seul volume ; mais rien n'est dit de façon totalement explicite sur ce point. - P. Dumaître écrit cependant : « Il faut se souvenir qu'à l'époque [= jusqu'à la récupération des dessins en 1903] [les planches] n'étaient pas reliées. » (*op. cit.* p. 96) Mais nous n'avons pas trouvé pour l'instant l'origine de cette affirmation, qui est peut-être une surinterprétation du mot *portefeuille*. - Voir le récit de cette aventure dans P. Dumaître, *op. cit.*, et les pièces d'archives conservées dans le Ms 5527.

56 Voir notamment : H. Tronchin. *Un médecin du 18<sup>e</sup> siècle, Théodore Tronchin, 1709-1781*. Paris : Plon-Nourrit, 1906 ; et : G.A. Lindeboom. « Tronchin and Boerhaave ». *Gesnerus : Swiss Journal of the history of Medicine and Sciences*, 1958, p.141-150.

« certain »<sup>57</sup> qu'il a acquis les dessins de Lairese en Hollande, entre 1730 et 1754, date de son départ de Leyde pour Genève. Mais nous ne savons pas précisément dans quelles conditions il les a obtenus. Se pourrait-il qu'il ait lui-même acheté un lot, au sein duquel les dessins de Sagemolen et Van Horne auraient déjà perdu leur identité ? Cela nous paraît peu probable. Pour Tronchin, élève de Boerhaave, étudiant puis docteur de Leyde, Van Horne ne devait pas être un inconnu, et ses dessins non plus. Il paraît bien plus vraisemblable qu'il ait souhaité acquérir une des plus belles pièces de la collection de son maître, et qu'il l'ait fait en connaissance de cause.

Examinons de plus près cette vente Tronchin, et constatons qu'elle survient assez longtemps après la mort de Théodore Tronchin (mort en 1781) : la dispersion est la conséquence de la mort du *fils* de Théodore, François Louis, survenue en 1784. Nous suggérerons que c'est peut-être lors de cette dernière étape que le nom des auteurs des dessins s'est perdu. François Louis Tronchin était amateur d'art, mais pas médecin : il n'est pas invraisemblable qu'il ait porté peu d'attention à un ensemble dont l'intérêt est plus scientifique qu'artistique. D'autant plus que les noms de Van Horne et de Sagemolen étaient bien oubliés du grand public cultivé en France en 1784. Mais sans doute ces noms ne furent-ils pas aperçus du tout par les auteurs du catalogue Tronchin, sinon ils auraient été mentionnés tout de même dans la notice.

Quoi qu'il en soit, les dessins de Sagemolen, lors de la vente de la bibliothèque de Boerhaave à Leyde, en 1739, étaient parfaitement identifiés – et ils l'étaient comme des objets de valeur. Voici la notice de la vente<sup>58</sup> :

521.

Icones Anatomicae totam musculorum & plurimarum aliarum partium historiam naturali verae magnitudini vividissime exprimentes miro artificio elaboratae ad viva Exempla a Martino Sagemole in usum J. Hornii Professoris Anatomiae in Acad. Lugd. Bat. anno 1654 4 voll. in folio forma Atlantis & 2 voll. in Quarto.<sup>59</sup>

Annotation : « 390 - : - » (390 florins. Est-ce le prix de départ de l'enchère ? Un autre exemplaire porte la mention « retiré » (« weder gegeeven »)<sup>60</sup>.)

Nous sommes sûrs, grâce à la correspondance de Thoms avec Haller citée ci-dessus p. 10, que le lot n'a pas été vendu en 1739.

Notons surtout la présence de *six* volumes lors de cette vente, ce qui confirme les informations fournies par l'inventaire de Thoms (voir p. 22).

Trois ans après la mort du Comte de Thoms, en 1749, les dessins passent à nouveau en vente :

510

Icones Anatomicae totam Musculorum & plurimarum aliarum partium historiam naturali verae magnitudini

---

57 p. 81. - Est-ce sur la seule foi du catalogue de la vente Tronchin ?

58 *Bibliotheca Boerhaaviana, sive catalogus librorum instructissimæ bibliothecæ viri summi d. Hermanni Boerhaave ... In officina Luchtmanniana die Lunaæ 8 Junii & seqq. diebus 1739.* - Leyde : apud Samuelem Luchtmans, 1739. Consulté en ligne : [https://archive.org/stream/bub\\_gb\\_VharZTTRBGEC#page/n1/mode/2up](https://archive.org/stream/bub_gb_VharZTTRBGEC#page/n1/mode/2up). - Exemplaire de la Bibliothèque nationale de Florence, d'après la notice d'Archive.org.

59 « Images anatomiques montrant l'histoire complète des muscles & la plupart des autres parties en vraie grandeur naturelle [sic], de façon très vivante, élaborée avec une technique étonnante sur le modèle vivant [resic] par Martin Sagemole pour l'usage de J. Van Horn, Professeur d'anatomie à l'Université de Leyde en 1654 4 volumes in folio format Atlas & 2 volumes in quarto. »

60 Koninklijke Bibliotheek, La Haye. Cote KW Verz Cat 15750

vividissime experimentes miro artificio elaboratae ad viva Exempla a Martino Sagemole in usum J. Hornii professoris Anatomiae Acad. Lugd. Bat. Anno 1654. 4 voll. in folio forma Atlantis & 2 voll. in quarto.<sup>61</sup>

En lisant les lettres de Thoms, on peut se demander s'il savait précisément ce qu'il avait dans les mains : pas une fois dans les lettres que nous connaissons il n'indiqua à Haller la provenance des dessins qu'il tenta de lui vendre. Quoi qu'il en soit, ceux qui ont catalogué sa collection ont identifié le dessinateur et son commanditaire, en recopiant mot à mot la notice de la vente Boerhaave. Le nombre des volumes reste de six.

Tronchin a-t-il acquis les dessins de l'anatomie de Sagemolen et Van Horne lors de la dispersion de la bibliothèque de Thoms en 1749 ? C'est possible. A cette date, il se trouvait encore aux Pays-Bas. Cependant s'il a acquis les six volumes à cette occasion, n'est-il pas surprenant qu'on n'en retrouve pas six lors de la dispersion de sa propre bibliothèque ? Un acheteur intermédiaire aurait-il scindé les deux ensembles ? Ou Tronchin se serait-il bizarrement séparé plus tard d'une partie de la collection ?

Enfin, à quel moment les dessins ont-ils perdu leur identité ? Le mieux que nous puissions dire en toute certitude est que cela s'est produit après la vente Thoms (1749) et avant la vente Tronchin (1784). C'est aussi dans cet intervalle que les deux volumes in-quarto ont disparu.

## Conclusion

Laissons pour le moment ces questions de provenance. Passée la phase de l'identification, tout reste à faire sur le fond, à commencer par une expertise des reliures et une lecture précise et complète des annotations.

Quel est l'apport de Van Horne à l'anatomie par l'intermédiaire de ces dessins ? Quelle est l'originalité éventuelle de la méthode qu'ils montrent, quelle est leur relation à la tradition anatomique, et à celles du dessin scientifique dans d'autres branches ainsi que du dessin technique (notamment en architecture) ? Qu'apprendront leurs annotations et les nomenclatures qu'ils comportent ? Ces planches ont-elles servi à quelque chose après la mort de Van Horne, et serait-ce repérable dans l'œuvre de Boerhaave ? Comment l'œuvre graphique de Sagemolen doit-elle être appréciée dans ses rapports avec celle des autres dessinateurs d'anatomie ? Les dessins retrouvés pourraient-ils, par chance, permettre d'identifier ceux qui manquent, et qui attendent peut-être de ressurgir eux aussi ? Nous espérons que quelques belles recherches pourront se nourrir de ces documents remis au jour après tant d'années.

Par un hasard presque incroyable, une jeune chercheuse canadienne, Erin Travers (University of California – Santa Barbara), avait pris rendez-vous pour le 20 juin après-midi, soit moins de trois jours après l'identification fournie par Hans Buijs, afin de consulter notamment ces manuscrits (que nous lui avons signalés comme néerlandais, tout de même). Elle a ainsi été la première à les avoir feuilletés avec nous. Or elle connaissait par la thèse de Huisman l'existence ancienne de cet atlas. Son sujet ? « L'échange des savoirs entre artistes et anatomistes dans les

---

61 *Bibliotheca exquisitissima Thomsiana, continens libros excellentissimos, rarissimos et nitidissime compactes praecipue theologicos etc. : als mede een groote versameling van schoone portraitten en prentkunst : quos magno labore et studio collegit Fredericus Comes de Thoms ; Nullis aliorum libris intermixtis ; Quorum auctio fiet in officina Luchtmanniana, die 27 Octobris et diebus seq. 1749. Leyde : apud Samuelem Luchtmans et filium, 1749. Consultable en ligne : <https://books.google.fr/books?id=wRhAAAAAJ&hl=fr&pg=PA117#v=onepage&q&f=false>*

Pays-Bas du XVII<sup>e</sup> siècle » ! Nous lui souhaitons une heureuse moisson. Qu'elle soit remerciée pour les heures riches en observations que nous avons passées en sa compagnie.

La numérisation de travail de ces volumes est à la disposition du public dans la bibliothèque numérique Medic@<sup>62</sup>. Elle permettra aux savants et aux curieux de se faire une idée très précise de la collection. Nous souhaitons aussi qu'elle la protège en permettant aux chercheurs de pousser le plus loin possible leurs investigations, sans solliciter les originaux quand cela peut être évité.

Ne craignons pas, pour finir, de dire que ces volumes exceptionnels réclament un travail de restauration, dont la nature ne devra être déterminée qu'après mûre réflexion de façon à ne pas perdre des informations fragiles. Ils sont très encrassés extérieurement, et leurs reliures sont sévèrement fragilisées. Leur manipulation en est rendue un peu périlleuse pour des dessins dont le papier est parfois endommagé. La bibliothèque aura besoin de financements pour que cette collection, qui ne va pas manquer d'exciter la curiosité, puisse être consultée physiquement sans trop de risques pour elle et dans de bonnes conditions pour les chercheurs.

Paris, 17 juin–27 juin 2016. Révision : juillet–août 2016.

*Cet article est dédié à la générosité académique, et à nos prédécesseurs.*

Remerciements, pour leur relecture attentive, leurs conseils experts et leurs nombreuses remarques, au Professeur Jacqueline Vons, et à Juliette Jestaz, conservatrice à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris ; au Professeur Patrick Michel (Université Lille 3) ; ainsi qu'à Jacques Gana, conservateur à la BIU Santé, pour la maquette de cet article, qu'il a amicalement réalisée dans l'urgence ; à Estelle Lambert pour sa traduction expresse de l'allemand dans la bousculade du bouclage ; et à nos collègues du Service d'histoire de la santé, qui ont permis la rédaction rapide du premier jet par leur aide directe ou indirecte.

---

62 Ms 27 : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00027> ;  
Ms 28 : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00028> ;  
Ms 29 : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00029> ;  
Ms 30 : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms00030>

## Annexe 1. Deux anciens inventaires de la collection de dessins de Van Horne

Les sources de Tim Huisman, tout comme le catalogue de la vente Boerhaave et l'inventaire du Comte de Thoms, démontrent que les dessins de Sagemolen ne nous sont pas tous parvenus. Il suggère que la collection a dû être réorganisée par Boerhaave.

Les indications de Boerhaave qui se trouvent dans la documentation de Huisman et qui proviennent de l'Institut Kirow méritent d'être retranscrites ici :

The whole atlas seems to have consisted of six books or tomi. Three of them were of quarto size, bound in tortoise covers with gilded imprint. The first tomos held 25 plates, showing frontal and dorsal views of the body. The second showed all the muscles of the different parts of the body, in 54 icons. While the third tomos showed muscles, tendons and bones, as well as the brain, the feet, the tongue, the salivary ducts and the ear, and the pelvis, the penis, etc.

A fourth book showed « beautiful pictures of the muscles » (pulchrae icones musculorum) with their names inserted. The fifth tomos, in a black cover, showed the anatomy of the head : facial muscles, the larynx, etc, as well as the feet and the sexual organs. The sixth book showed muscles of the thorax, the abdomen and the pelvis. The main focus of Van Horne's anatomical work evidently lay on the musculature of the human body. Finally, there was a volume with plates 31 Rhineland inches<sup>63</sup> high, showing the skeleton, and its different parts in detail.<sup>64</sup>

Dans cette liste (où on compte sept volume, et non pas six, si nous comprenons bien...), il n'est pas facile d'identifier les lots que nous connaissons. Faut-il mettre les incohérences sur le compte d'une description négligente ? Ou n'avons-nous pas là, plutôt, l'évocation d'un état des dessins antérieur à la réorganisation effectuée sous la direction de Boerhaave, réorganisation dont les lettres du Comte de Thoms affirment la réalité ? En tout cas, même en prenant en un sens large l'indication de « quarto size », presque aucun dessin correspondant à cette taille ne se trouve dans nos volumes<sup>65</sup>.

Un autre inventaire figure en annexe d'une lettre du comte de Thoms à Haller (10 septembre 1744)<sup>66</sup> :

1- 24 images anatomiques d'une hauteur de 2 pieds et 9 pouces<sup>67</sup> représentant toute la figure du corps humain et l'histoire des muscles, élaborées avec un art étonnant sur les exemples vivants par le célèbre Peintre Martin Sagemolen, sous la direction de A.J. Van Horne, professeur d'anatomie à l'Académie de Lyede. Format atlas.

2- 108 images anatomiques représentant toute l'histoire des muscles et la plupart des autres parties dessinées et peintes par le même Sagemole et illustrées de notes dudit Horne. Grand in folio.

3- 50 images anatomiques représentant la tête, les bras et les pieds, par lesdits auteurs. In folio

4- 79 images anatomiques dudit sujet par le même peintre avec des notes de Van Horne grand in folio.

---

63 Soit 80 cm.

64 *Ibid*, p. 74. Nous n'avons pas pu consulter le texte original pour le moment et nous citons la version de Huisman.

65 Sauf certaines myologies de la tête au début du Ms 28, qui mesurent 20x16cm environ.

66 Voir les autres extraits de cette correspondance relatifs aux dessins ci-dessus p. 10. – Il s'agit d'un inventaire en latin, que nous traduisons ici. - E. Hintzche. « Boerhaaviana aus des Burgerbibliothek in Bern. ». – IN : *Boerhaave and his time. Papers read at the international symposium in commemoration of the tercentenary of Boerhaave's birth. Leiden, 15-16 november 1968. Edited by G. A. Lindeboom.* - Leiden : E.J. Brill, 1970. - p. 150

67 Soit 86 cm, s'il s'agit de pieds du Rhin (0,31m).

5- 80 images anatomiques dudit sujet par le même peintre avec des notes de Van Horne in quarto

6- 39 images anatomiques dudit sujet par le même peintre in quarto.

Toutes revues et corrigées par Hermann Boerhaave. (« Omnes ab Hermanno Boerhaavio revisae et correctae. »)

L'inventaire du comte de Thoms est beaucoup plus proche de ce que nous avons sous les yeux : il semble facile d'identifier son 1- avec notre Ms 30, son 2- avec notre Ms 27 ; son 3- peut être notre Ms 28 et son 4- notre Ms 29. Les nombres de dessins indiqués sont un peu différents de nos propres comptes, mais les ordres de grandeur sont très comparables et le détail du compte dépend de partis pris relativement arbitraires (d'autant plus que certains dessins ont disparu des volumes à une date inconnue). Le nombre total qui est annoncé par Thoms est de 261 dans les quatre premiers volumes, où nous en comptons 251 : une marge qui nous semble acceptable. Il est évident que les deux in-quarto, dont Thoms dit qu'ils contenaient 119 dessins, sont absents.





## Annexe 2. Inventaire des Ms 27 à 30

Conventions de numérotation : un numéro par face de feuille de papier portant une information (que cette face porte un ou plusieurs dessins), à l'exception des volets au niveau des genoux, non numérotés. Les recto-verso portent un numéro Nr ou Nv. / Abréviations : NOMENC. : nomenclature. COM. : commentaire manuscrit.

La numérotation de cet inventaire a été reportée sur les dessins après leur numérisation, au crayon, le plus souvent en bas à droite.

### Ms 27

Un volume de format 57 cm x 43 cm. Reliure pleine basane à cinq nerfs. XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Au dos : plusieurs étiquettes superposées (« Ms 27 », « Ms [...] », « [chiffres?] / [?]aïresse »; une pièce de titre (fin XVIII<sup>e</sup> ou début XIX<sup>e</sup>) portant : ANATOMIE DE LAIRESSE

Au contreplat supérieur « n°1 Anisson du Perron » ; au-dessous, une mention au crayon que nous n'avons pas lue (compte des dessins?) ; à l'encre « Ms n° 27 (anc. n° 2) » ; « 72 feuillets »

Estampille rouge ovale « F. M. P. / Bibliothèque »

109 dessins (NB : les dessins recto-verso ont été comptés comme deux dessins ; les pages comportant plusieurs motifs sur la même face ont été comptés comme un seul dessin ; les volets portant des représentations du genou ne sont pas comptés). – Nomenclatures et annotations abondantes.

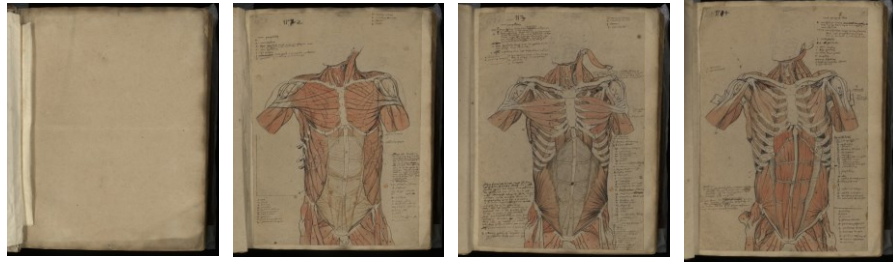
### Nomenclature anatomique. Schéma des viscères et des vaisseaux



1- Nomenclature anatomique

2- Schéma foie, vésicule, rate, pancréas et anatomie vasculaire du foie.

## Myologie du tronc, face antérieure

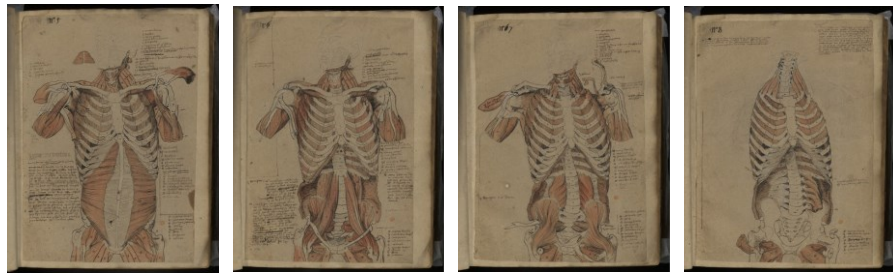


3- Foliotation « 1 » [Il s'agit probablement de la foliotation sommaire effectuée par Boinet en 1907 pour le catalogue imprimé des manuscrits.] Image manquante (traces de collages).

4- A la plume « N°2 ». Muscles superficiels. NOMENC. / COM.

5- A la plume « N°3 ». Après section du chef sternal du sterno-cléido-mastoïdien, ablation du faisceau supérieur du grand pectoral et des obliques externes. NOMENC.

6- A la plume « N°4 ». Après ablation du sterno-cléido-mastoïdien, du grand pectoral et d'une partie des muscles intercostaux, section de la gaine du muscle droit de l'abdomen et du muscle moyen glutéal. NOMENC.



7- A la plume « N°5 ». Après ablation du petit pectoral, du petit oblique et du grand droit de l'abdomen, section des côtes et biceps. NOMENC.

8- A la plume « N°6 ». Après ablation des biceps, du muscle coracobrachial et du muscle abdominal transverse. NOMENC.

9- A la plume « N°7 ». Après section du muscle subscapulaire et ablation du psoas. NOMENC.

10- A la plume « N°8 ». Après ablation complète des bras et des épaules, des muscles iliaques et d'une partie du carré des lombes. NOMENC. et COM.

## Myologie du membre supérieur et de l'épaule, face antérieure.



11r / 12r - Deux dessins recto / A gauche, à la plume « N°1 ». Muscles superficiels. NOMENC. / A droite : après ablation du deltoïde.

11v- / 12v - Deux dessins verso. Même motif en miroir. NOMENC.

13r / 14r - Deux dessins recto / A gauche : après ablation du faisceau supérieur du grand pectoral. / A droite : après ablation du grand pectoral et section du long supinateur, du rond pronateur et du cubital antérieur.

13v / 14v - Deux dessins verso. Même motif en miroir. NOMENC. (Deux épaisseurs de papier).



15r - Deux dessins recto / A gauche : après ablation du biceps brachial et du long palmaire, section du fléchisseur radial du carpe. / A droite : à la plume « N°6 » à l'envers. Après ablation du coracobrachial et du fléchisseur superficiel des doigts, et section des muscles superficiels et pouce.

15v - Deux dessins verso / Même motif en miroir. A gauche : à la plume « N°6 ». NOMENC. / A droite : à la plume « N°5 ». NOMENC.

16r - Recto / Après ablation du muscle brachial et des muscles de l'avant-bras à l'exception du rond pronateur et du carré pronateur et section du petit rond et du long extenseur du pouce. NOMENC.

16v - Verso / A la plume « N°7 ». Même motif en miroir. NOMENC.



17r - Deux dessins recto / A gauche : après ablation et section de l'ensemble des muscles à l'exception du rond pronateur et des muscles interosseux de la main. / A droite : après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception du triceps brachial chef médial, du carré pronateur et des muscles interosseux de la main. Feuille collée sur le côté long vers la couture.

17v - Deux dessins verso / Même motif en miroir. A gauche : à la plume « N°8 ». NOMENC. / A droite : à la plume « N°9 ». NOMENC.

### Myologie du membre supérieur et de l'épaule, face postérieure.



18r / 19r- Deux dessins recto / A gauche, à la plume « N°1 ». Muscles superficiels. / A droite : à la plume « N°2 ». Après section du deltoïde.

18v / 19v- Deux dessins verso / Même motif en miroir. NOMENC. / A droite : à la plume « N°? ».

20r / 21r- Deux dessins recto / A gauche : à la plume « N°3 ». Après section du grand pectoral et une partie de l'extenseur commun des doigts. / A droite : à la plume « N°4 ». Après ablation du premier radial et section du petit pectoral et de l'extenseur commun des doigts.

20v / 21v- Deux dessins verso / Même motif en miroir. NOMENC.



22r / 23r- Deux dessins recto / A gauche : à la plume « N°5 ». Après section du biceps brachial, du brachio-radial et du long supinateur. / A droite : à la plume « N°6 ». Après section du premier et du deuxième radial et de l'extenseur spécifique du cinq.

22v / 23v- Deux dessins verso / Même motif en miroir. NOMENC.

24r / 25r- Deux dessins recto / A gauche : à la plume « N°7 ». Après ablation du triceps, section du coracobrachial, et des extenseurs des doigts à l'exception du long extenseur du pouce. / A droite : à la plume « N°8 ». Après ablation et section de l'ensemble des muscles à l'exception du muscle brachial, du muscle supinateur et des interosseux de la main.

24v / 25v- Deux dessins verso / Même motif en miroir. NOMENC.



26r- Recto / Ostéologie du membre supérieur en pronation. A la plume « N°9 ».

26v- Verso / Même motif en miroir.

### Myologie des membres inférieurs, face antérieure.



27- Muscles superficiels. Dessin plié. A la plume « N°1 ». NOMENC.

27- Même dessin déplié.

28- A la plume « N°2 ». NOMENC. Dessin plié. Traces visibles d'une opération de décalquage. NOMENC.

28- Même dessin déplié. Après ablation de l'aponévrose fémorale.



29- Dessin plié. A la plume « N°3 ». Traces visibles d'une opération de décalquage.

29- Même dessin déplié. Après ablation du sartorius. Dessin non mis en couleur. NOMENC., non complétée pour les muscles de la jambe.

30- Dessin plié. A la plume « N°4 ». Traces visibles d'une opération de décalquage.

30- Même dessin déplié. Après ablation du muscle gracile et section du long et du court fibulaire, des extenseurs des orteils et du muscle tibial antérieur. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

31- Dessin plié. A la plume « N°5 ». Traces visibles d'une opération de décalquage.

31- Même dessin déplié. Après ablation du vaste interne, section d'une partie du droit antérieur du membre inférieur droit et des muscles de la jambe à l'exception du muscle tibial postérieur. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

32- Dessin plié. A la plume « N°6 ». Traces visibles d'une opération de décalquage.

32- Même dessin déplié. Après ablation du muscle pectiné et du long adducteur et section du court extenseur des orteils. Dessin non mis en couleur. NOMENC.



33- Dessin plié. Au crayon « N°7 ».

33- Même dessin déplié. Après section du psoas. Les muscles du bassin et de la face interne de la cuisse sont dessinés à l'encre, le reste du membre inférieur est dessiné au crayon. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

34- Dessin plié. Au crayon et à l'encre « N°8 ».

34- Même dessin déplié. Après ablation du muscle piriforme et section du muscle iliaque. Les muscles du bassin et de la face interne de la cuisse sont dessinés à l'encre, le reste du membre inférieur est dessiné au crayon. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

35- Dessin plié. A la plume « N°9 ».

35- Même dessin déplié. Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception de l'obturateur droit, du court et du long adducteurs. Les muscles du bassin et de la face interne de la cuisse sont dessinés à l'encre, le reste du membre inférieur est dessiné au crayon. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

36- Dessin plié. A la plume « N°10 ». Traces visibles d'une opération de décalquage.

36- Même dessin déplié. Ostéologie des membres inférieurs. NOMENC.

## Myologie du tronc (perdue)



37r- Foliotation « 29 »

37v / 38- Au verso du fol. 29 : traces de report d'un dessin perdu (peut-être le N° 1 de la série suivante ?)  
Fol. 30 vacant (traces de collage).

## Myologie du dos et du rachis



39- Après ablation du trapèze et du deltoïde. A la plume « N°2 ». NOMENC.

40 /41- Après ablation du grand dorsal, des rhomboïdes, du supra-épineux et du grand rond. Dessin collé sur la page gauche et non sur la page droite. A la plume « N°3 ». NOMENC.  
/ Folio droit vacant (traces de collage.)

42- Deux dessins / A gauche, après ablation du dentelé postérieur inférieur et de l'intégralité des os des épaules / A droite, après ablation du muscle épineux de la tête et section du muscle splénius / A la plume « N°4 » et « N°5 ». NOMENC.

43- Après section de l'iliocostal. A la plume « N°6 ». NOMENC.

44- Après écartement du longissimus. A la plume « N°7 ». NOMENC.

45- Après section du longissimus et ablation du longissimus gauche du cou, simplement écarté à droite. A la plume « N°8 ». NOMENC.

46- Deux dessins / A gauche, après section du semi-épineux de la tête / A droite, après section du semi-épineux du cou et des muscles transversaires épineux / A la plume « N°9 » et « N°10 ». NOMENC.

## Myologie du membre supérieur et de l'épaule, face postérieure montrant le dos de la main.



47- Foliotation « 38 » / Traces d'arrachement de deux dessins.

48r- Recto / Après section du deltoïde et des muscles lombricaux.

48v- Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

49r / 50r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°5 ». Après ablation du muscle infra-épineux, du triceps brachial chef long et chef latéral et section des extenseurs du petit doigt / A droite : à la plume « N°6 ». Après section du fléchisseur ulnaire du carpe.



49v / 50v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

51r / 52r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°7 ». Après section du muscle supra-épineux, ablation du petit rond, du triceps brachial chef médial et section des muscles superficiels de l'avant-bras / A droite : à la plume « N°8 ». Après ablation et section des muscles à l'exception du muscle brachial, du brachio-radial et du court supinateur.

51v / 52v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

53r- Recto / A la plume « N°9 ». Après section et ablation de l'ensemble des muscles à l'exception du court supinateur.

53v- Verso / Même motif en miroir. NOMENC. et inscription à la pierre noire.





## Myologie des membres supérieurs, face postérieure montrant la paume de la main.



54r / 55r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°1 ». Muscles superficiels. / A droite : à la plume « N°2 ». Après ablation du trapèze et section du deltoïde et du triceps brachial chef long.

54v / 55v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

56r / 57r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°3 ». Après section du petit rond et du long extenseur du carpe. / A droite : à la plume « N°4 ». Après ablation du grand rond et section du sous-épineux, du long extenseur du carpe et du fléchisseur ulnaire du carpe.

56v / 57v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. NOMENC.



58r / 59r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°5 ». Après section de deux chefs du triceps et des fléchisseurs superficiels des doigts. Le sus-épineux a été enlevé. / A droite : à la plume « N°6 ». Après ablation du triceps et du fléchisseur profond des doigts. Le sus-épineux est restitué.

58v / 59v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

60r / 61r- Deux dessins. Recto / A gauche : à la plume « N°7 ». Après section et ablation des muscles superficiels et de l'ensemble des muscles de l'épaule. A l'avant-bras, le brachio-radial, le supinateur et le carré pronateur sont préservés. / A droite, après ablation du muscle brachial, de l'ensemble des muscles de l'avant-bras à l'exception du supinateur et de l'ensemble des muscles de la main à l'exception des interosseux.

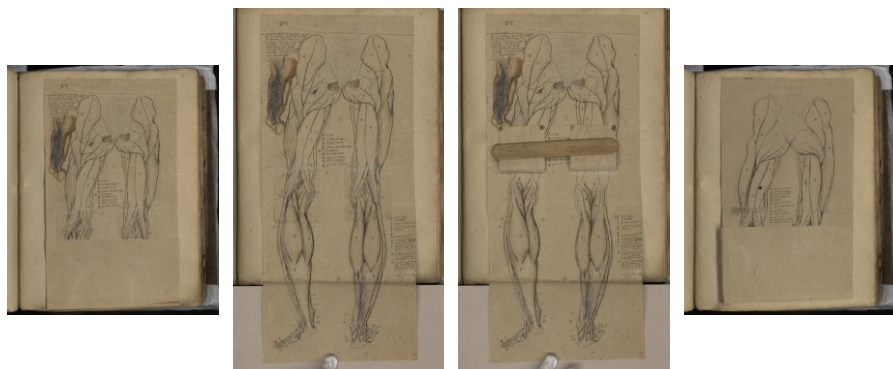
60v / 61v- Deux dessins. Verso / Même motif en miroir. A gauche : à la plume « N°8 ». A droite : à la plume « N°7 ». NOMENC.



62r- Recto / A la plume « N°9 ». Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception du court supinateur et des interosseux de la main.

62v- Verso / Même motif en miroir. NOMENC.

## Myologie des membres inférieurs, face postérieure.

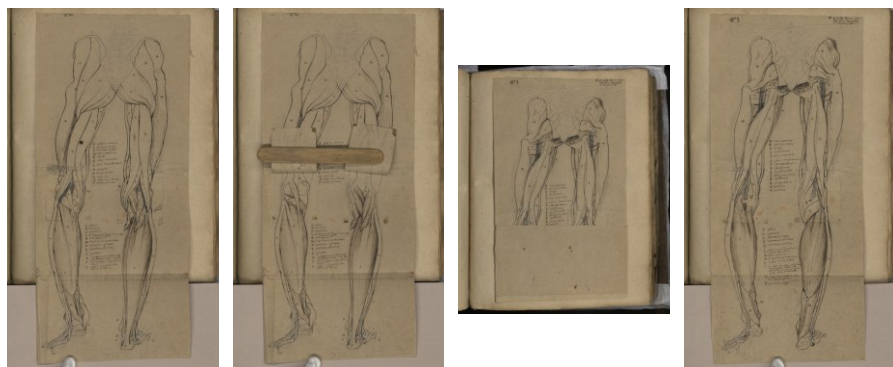


63- Dessin plié. En haut à gauche petite représentation d'une vue latérale de la cuisse en noir et bistre.

63- Même dessin déplié. A la plume « N°1 ». Muscles superficiels. Dessin non mis en couleur. NOMENC. Volets sur les genoux. Petite représentation d'une vue latérale de la cuisse en noir et bistre.

63- Même dessin déplié. Volets sur les genoux relevés montrant l'insertion des muscles gastrocnémiens.

64- Dessin plié. A la plume « N°2 ».

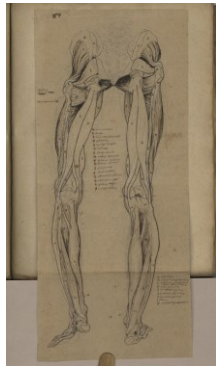
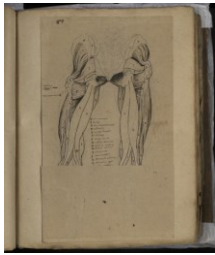


64- Même dessin déplié. Après ablation des muscles gastrocnémiens. Dessin non mis en couleur, NOMENC. Volets sur les genoux.

64- Même dessin déplié. Volets sur les genoux relevés montrant l'insertion du muscle soléaire et des muscles profonds de la jambe.

65- Dessin plié. A la plume « N°3 ».

65- Même dessin déplié. Après ablation du grand fessier. Dessin non mis en couleur. NOMENC. Volets sur les genoux.

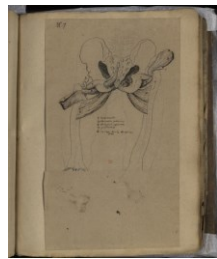
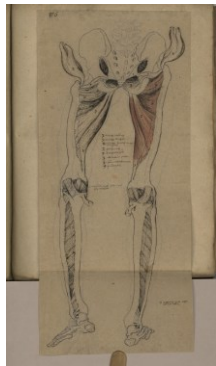
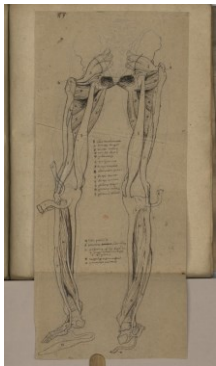


65- Même dessin déplié. Volets sur les genoux relevés montrant l'articulation des genoux.

66- Dessin plié. A la plume « N°4 ».

66- Même dessin déplié. Après ablation du vaste externe et du muscle soléaire. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

67- Dessin plié. A la plume « N°5 ».

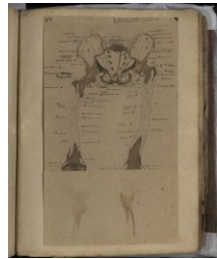
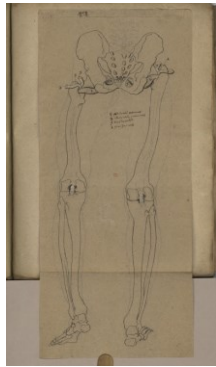
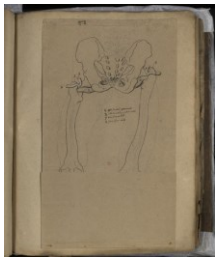
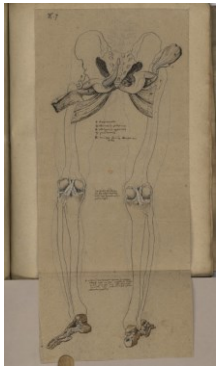


67- Même dessin déplié. Après ablation du biceps crural et section du long fibulaire. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

68- Dessin plié. A la plume « N°6 ».

68- Même dessin déplié. A la plume « N°6 ». Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception des adducteurs et des obturateurs. Représentation des ligaments des genoux et de la membrane interosseuse tibio-fibulaire. Dessin non mis en couleur à l'exception des adducteurs, plié. NOMENC.

69- Dessin plié. A la plume « N°7 ».

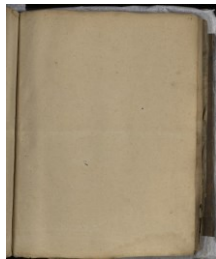
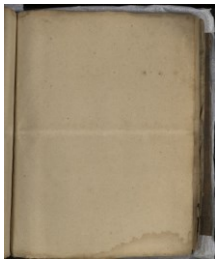
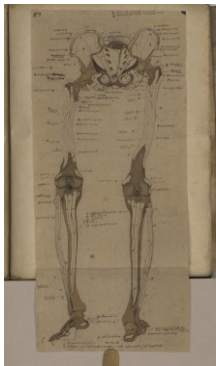


69- Même dessin déplié. Après ablation du grand adducteur et de la membrane tibio-fibulaire. Dessin non mis en couleur à l'exception des pieds. NOMENC.

70- Dessin plié. A la plume « N°8 ».

70- Même dessin déplié. Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception des obturateurs profonds. Dessin non mis en couleur. NOMENC.

71- Dessin plié. A la plume « N°9 ».

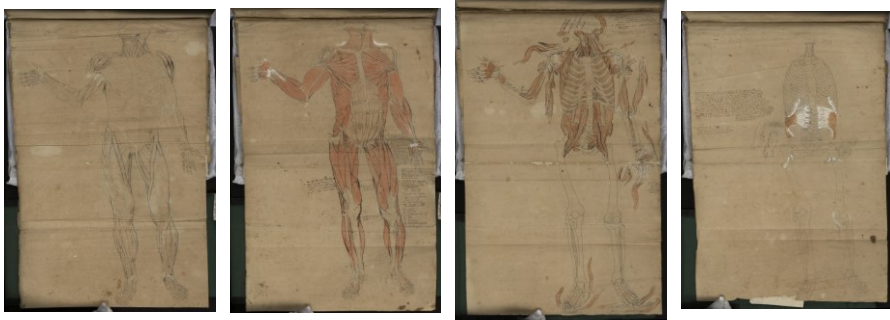


71- Même dessin déplié. Ostéologie des membres inférieurs. NOMENC.

72- Foliotation « 57 »

73- Foliotation « 58 »

### Myologie du corps entier. Face antérieure.



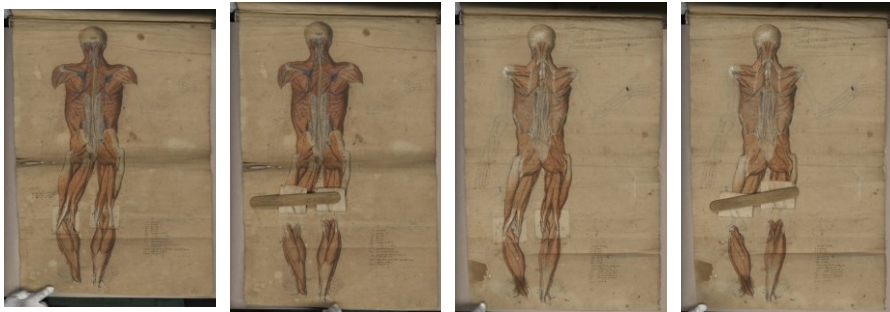
74- Muscles superficiels. Non mis en couleur à l'exception du court palmaire. Certaines parties à l'encre, d'autres au crayon. NOMENC.

75- Muscles superficiels après ablation des deltoïdes et des muscles sartorius. En couleur. Certaines parties à l'encre, d'autres au crayon. NOMENC.

76- Après section et ablation de l'ensemble des muscles des membres inférieurs, ablation des muscles superficiels du tronc et des membres supérieurs, section d'un certain nombre de muscles profonds. NOMENC.

77- Après ablation ou section de l'ensemble des muscles à l'exception des transverses de l'abdomen, mis en couleur / NOMENC. et long COM.

### Myologie du corps entier. Face postérieure.

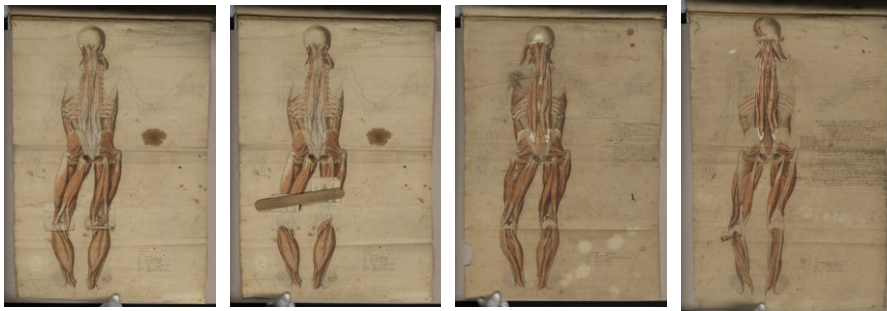


78- Muscles superficiels. Les membres supérieurs et les pieds sont à l'état d'esquisse. Avec volets au niveau des genoux et nomenclature. NOMENC.

78- Même dessin. Volets des genoux relevés montrant l'insertion du muscle gastrocnémien.

79- Après ablation des trapèzes et des deltoïdes. Les membres supérieurs et les pieds sont à l'état d'esquisse. Avec volets au niveau des genoux et nomenclature. NOMENC.

79- Même dessin. Volets des genoux relevés montrant l'insertion des muscles profonds de la jambe après ablation et section du muscle gastrocnémien.



80- Après ablation muscles des épaules, des muscles superficiels du dos et du grand fessier. Les membres supérieurs et les pieds sont à l'état d'esquisse. Avec volets au niveau des genoux. NOMENC.

80- Même dessin. Volets des genoux relevés montrant l'insertion du muscle gastrocnémien. NOMENC.

81- Après section du muscle sterno-cléido-mastoïdien gauche et ablation du muscle soléaire. Les membres supérieurs et les pieds sont à l'état d'esquisse. NOMENC.

82- Après section du muscle splénius de la tête et section et ablation du long fibulaire et du fléchisseur commun des orteils. Les membres supérieurs et les pieds sont à l'état d'esquisse. NOMENC.

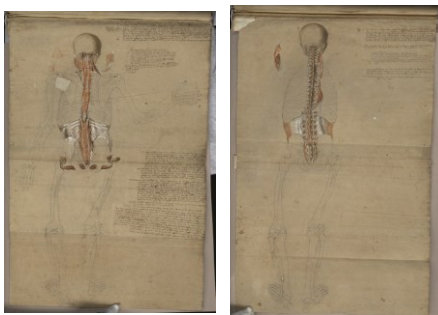


83- Dessin replié montrant au verso un croquis à la plume, une esquisse au crayon et le report du dessin situé au recto.

83- Même dessin. Seuls les muscles profonds du tronc, du bassin et des cuisses sont conservés. NOMENC.

84- Seuls les muscles profonds du tronc, le piriforme, l'obturateur interne, le carré fémoral et les adducteurs sont conservés. NOMENC.

85- Seuls quelques muscles profonds du tronc et les obturateurs sont conservés. NOMENC.



86- Seuls quelques muscles profonds du tronc et les obturateurs sont conservés. NOMENC. et long COM.

87- Seuls quelques muscles profonds du rachis et le transverse de l'abdomen sont conservés. NOMENC. et long COM.

Suit un folio vacant non reproduit.

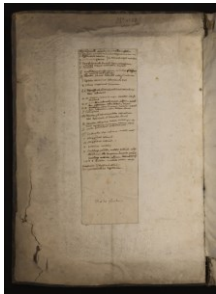
## Ms 28

Un volume de format 52,4 x 35 cm. Reliure plein veau raciné à sept nerfs, orné de filets dorés et petits fleurons filigranés, début XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Au contreplat supérieur : « n° 4 Anisson Du Perron » ; au crayon « 49 dessins ». - A l'encre (vers 1907) : « Ms n° 28 (anc. n° 3) ». Une nomenclature de la myologie de la tête sur un papier oblong est collée sur le contreplat ; figurent également sur ce papier : la mention à l'encre « 14 et 30 planches », et une mention au crayon « mppria Boerhavii » (= « manu propria Boerhavii »). - Estampille rouge ovale « F. M. P. / Bibliothèque »

48 dessins, très soignés, pour la plupart à l'aquarelle, sanguine et rehauts de blanc. Le manuscrit porte très peu d'annotations. Quelques planches comportent un lettrage appelant une légende qui ne figure pas dans le volume. [On compte ici pour 2 dessins chacun des quatre ensembles torse + bras (le bras est numéroté N bis) ; on ne compte que pour 1 les ensembles jambes + volet au niveau du genou.] Le premier cahier, plus petit (26,5 x 41,5 cm), comporte la myologie de la tête. Le reste du volume mesure 52 x 35 cm.

### Contreplat supérieur



Indication de la cote et de l'ancienne cote du manuscrit dans les collections de la bibliothèque : « Ms n°28 / (anc. N°3) ». / Nomenclature de la myologie de la tête et du cou sur une bande de papier collé sur le contreplat, avec mention au crayon gris (« manu propria Boerhavii »).

### Myologie de la tête et du cou.



1- Indication de la cote et de l'ancienne cote du manuscrit dans les collections de la bibliothèque : « Ms n°28 / (anc. N°3) ». Puis un folio vierge.

2- A la plume: « n°1 », « I ». Face latérale. Vue générale des muscles superficiels après ablation du tissu cutané et graisseux. Puis un folio vierge.

3- A la plume: « n°2 », « II ». Face latérale. L'oreille et le muscle platysma ont été déposés. Puis un folio vierge.

4- A la plume: « n°3 », « III ». Face latérale. Le muscle épicroânien est relevé. L'aponévrose crânienne, le muscle platysma, la glande parotide ont été déposés. Puis un folio vierge.



5- Au crayon: « n° 4 ». A la plume: « n° 4 », « IV ». Face latérale, muscles profonds. Les muscles occulo-orbitaires, le faisceau superficiel du masséter, les zygomatiques et le muscle risorius ont été déposés. Puis un folio vierge.

6- Au crayon: « n° 5 ». A la plume: « n° 5 », « V ». Face latérale, muscles profonds. Les muscles releveurs de la lèvre, l'oral orbiculaire et le mentonien ont été déposés. Puis un folio vierge.

7- Au crayon: « n° 6 ». A la plume: « n° 6 », « VI ». Face latérale, muscles profonds. Seuls le muscle temporal et les muscles profonds du cou restent en place. Puis un folio vierge.

8- A la plume sur la petite feuille: « n° I ». A la plume sur la grande feuille: « n° VII ». Face antérieure. Vue générale des muscles superficiels après ablation du tissu cutané et graisseux. Bouche ouverte. Puis un folio vierge.

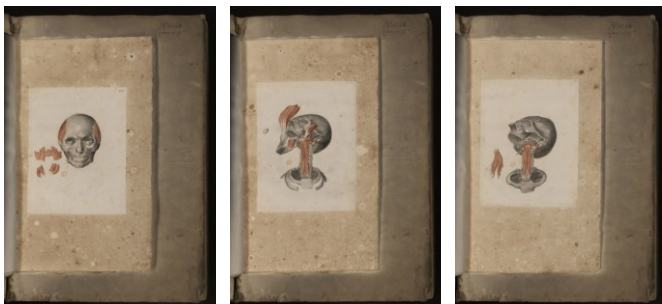


9- A la plume sur la petite feuille: « n° 2 ». A la plume sur la grande feuille: « VIII ». Face antérieure. Vue générale des muscles superficiels après ablation de la peau. Bouche ouverte. Puis un folio vierge.

10- A la plume sur la petite feuille: « n° 3 ». A la plume sur la grande feuille: « IX ». Face antérieure. Le muscle épicroânien est relevé. Les muscles zygomatiques ont été déposés. Puis un folio vierge.

11- A la plume sur la petite feuille: « n° 4 ». A la plume sur la grande feuille: « X ». Face antérieure. Les muscles occulo-orbitaires, le muscle nasal, et les muscles releveurs de la lèvre ont été déposés. Le faisceau superficiel du masséter est écarté. Puis un folio vierge.

12- A la plume sur la petite feuille: « n° 5 ». A la plume sur la grande feuille: « XI ». Face antérieure. Le muscle orbiculaire oral, les muscles déprimeurs et releveurs des lèvres et les faisceaux superficiels des masséters ont été déposés. Puis un folio vierge.



13- A la plume sur la petite feuille: « n° 6 ». A la plume sur la grande feuille: « XII ». Face antérieure. Le muscle buccinateur et les faisceaux profonds des masséters ont été déposés. Puis un folio vierge.

14- A la plume sur la petite feuille: « n° 7 ». A la plume sur la grande feuille: « XIII ». Vue antérieure. Muscles longs de la tête et muscles longs du cou visibles. Puis un folio vierge.

15- A la plume sur la petite feuille: « n° 8 ». A la plume sur la grande feuille: « XIV ». Vue antérieure. Les muscles longs de la tête ont été déposés. Muscles longs du cou en place. Puis un folio vierge.



## Myologie et ostéologie du tronc et du membre supérieur gauche.



16- Indication de la cote et de l'ancienne cote du manuscrit dans les collections de la bibliothèque : « Ms n°28 / (anc. N°3) ». Puis un folio vierge.

17- A la plume « N°1 » / Vue générale des muscles superficiels après ablation du tissu cutané et graisseux. Puis un folio vierge.

18- A la plume « N°2 » / Vue après section du deltoïde, des extenseurs des doigts et du fléchisseur du pouce. Puis un folio vierge.

19- A la plume « N°3 » / Vue après section du biceps, des muscles interosseux de la main et des adducteurs du pouce. Puis un folio vierge.



20- A la plume « N°4 » / Vue après ablation des muscles de l'épaule, du muscle brachial, des triceps et section du long supinateur, du premier radial et des extenseurs des doigts. Puis un folio vierge.

21- A la plume « N°5 » / Muscles profonds de l'avant-bras. Puis un folio vierge.

22- A la plume « N°6 » / Muscles profonds de l'avant-bras. Court supinateur profond visible. Format plus petit que le corps d'ouvrage. Puis un folio vierge.

23- A la plume « N°7 » / Ostéologie de l'épaule et du membre supérieur et de l'épaule. Face latérale. En camaïeu de gris. Format plus petit que le corps d'ouvrage. Puis un folio vierge.



24- A la plume « N°8 Profil » / Ostéologie de l'épaule et du membre supérieur, face latérale. Avec nomenclature, mention manuscrite et date / COM. en néerlandais mentionnant le nom de Marten Sagemolen et la date de 1656. Format plus petit que le corps d'ouvrage. Puis un folio vierge.

## Myologie du tronc et du membre supérieur gauche en extension.



25 / 25 bis- A la plume « N°1 ». Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Le papier est incisé sur le contour de l'épaule.

25- Même dessin, volet du bras relevé.

26 / 26 bis- A la plume « N°2 ». Vue après section du cubital antérieur. Le papier est incisé sur le contour de l'épaule.

26- Même dessin, volet du bras relevé. Vue après ablation du muscle pectoral et du grand dorsal.

27 / 27 bis- A la plume « N°3 ». Vue après ablation des muscles superficiels de l'épaule, du triceps et du biceps et section des fléchisseurs des doigts. Le papier est incisé sur le contour de l'épaule.

27- - Même dessin, volet du bras relevé. Vue après ablation des muscles profonds de l'épaule.

28 / 28 bis- A la plume « N°4 ». Vue après ablation de la totalité des muscles de l'épaule et des muscles postérieurs du bras.

28- - Même dessin, volet du bras relevé. Vue après ablation des muscles abdominaux, du moyen et du grand fessier.

## Myologie et ostéologie du membre supérieur en extension.



29- Deux vues / Première vue : annotation à la plume « N°5 » / Conservation du muscle brachial, du triceps long chef et section des extenseurs des doigts / Deuxième vue : annotation à la plume « N°5 » / Après ablation de la totalité des muscles de l'épaule et des muscles superficiels du bras. Puis un folio vierge.

30- Deux vues / Première vue : annotation à la plume « N°7 profil » / Conservation du carré pronateur, des muscles du pouce et des muscles interosseux de la main, avec nomenclature des os / Deuxième vue : annotation à la plume « N°8 » / Conservation d'une partie du carré pronateur et des muscles du pouce. Puis un folio vierge.

## Myologie et ostéologie du membre inférieur, faces interne et externe.

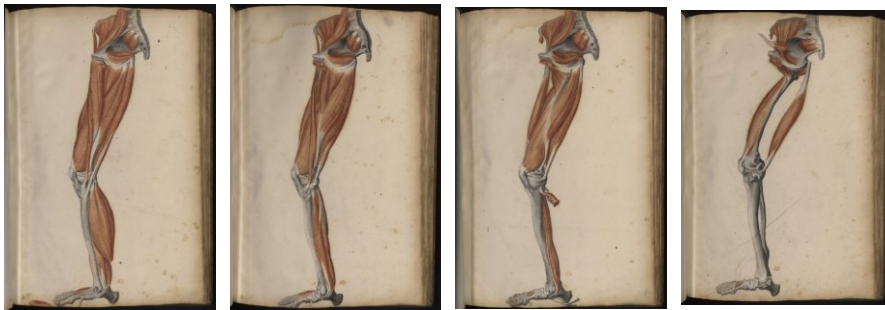


31- A la plume « N°1 » Face interne. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, conservé sur le muscle droit fémoral et le genou. Avec volet sur le genou. Puis un folio vierge.

31- A la plume « N°1 » Face interne. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou.

32- A la plume « N°2 » Face interne. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Puis un folio vierge.

32- A la plume « N°2 » Face interne. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou.



33- A la plume « N°3 » Face interne après ablation du tendon d'Achille, et section du muscle jambier antérieur. Puis un folio vierge.

34- A la plume « N°4 » Face interne après ablation du muscle gracile et des muscles gastrocnémiens. Puis un folio vierge.

35- Sans numérotation. Face interne après ablation du tenseur du fascia lata? et section du muscle soleaire. Puis un folio vierge.

36- Sans numérotation. Face interne après ablation de tous les muscles à l'exception d'une partie des muscles du bassin, du muscle droit antérieur, du semi-tendineux et des muscles interosseux du pied. Puis un folio vierge.

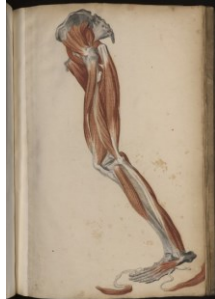


37- A la plume « N°7 » Ostéologie du membre inférieur, face interne. Puis un folio vierge.

38- Sans numérotation. Ostéologie du membre inférieur, et myologie des muscles profonds de la jambe?, face interne. NOMENC. Puis un folio vierge.

39- A la plume « N°1 » Face externe Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, conservé sur le muscle droit fémoral et le genou. Puis un folio vierge.

39- A la plume « N°1 » Face externe. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou (esquisse au crayon).

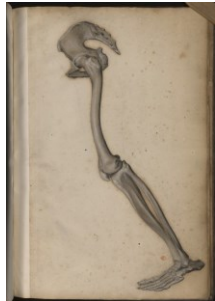


40- A la plume « N 2 » Face externe. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, du tractus ilio-tibial, du tenseur du fascia lata et section du grand couturier. Puis un folio vierge.

40- A la plume « N 2 » Face externe. Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, du tractus ilio-tibial, du tenseur du fascia lata et section du grand couturier. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou (esquisse à la plume).

41- A la plume « N°3 » Face externe. Vue après ablation du grand fessier, du tendon d'Achille et section du long péronier latéral et des muscles extenseurs des orteils. Puis un folio vierge.

42- A la plume « N°4 » Face externe après ablation du moyen fessier, du vaste externe et du muscle gastrocnémien. Puis un folio vierge.

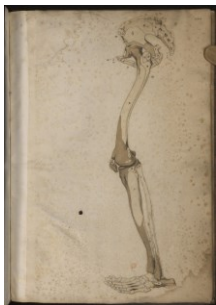


43- Face externe après ablation des muscles de la jambe et du pied mais conservation du muscle soleolaire et des interosseux du pied. Manque à l'angle supérieur droit. Puis un folio vierge.

44r- A la plume « N°6 » Ostéologie du membre inférieur, face externe avec conservation des muscles semi-tendineux et semi-membraneux et des muscles interosseux du pied.

44v- Verso de la page précédente, COM. et essais de plume. Puis un folio vierge.

45- Sans numérotation Ostéologie du membre inférieur, face externe. Puis un folio vierge.



46- A la plume « XXX » / Ostéologie du membre inférieur, face externe. Avec nomenclature.

## Ms 29

Un volume de format 55 x 33 cm. Reliure en parchemin, XVII-XVIII<sup>e</sup>, dos lisse. - Au dos, à l'encre : « 90 dessins de miologie enluminée » [sic] ; ancienne cote en haut du dos : « Mss 4 » ; ancienne cote collée au bas du dos : « V I 2° » [soit : armoire V, rayon 1, n° 2]. - Au contreplat supérieur : « n° 3 Anisson Du Perron » ; au crayon : « 70 dessins » ; et des mentions plus récentes (vers 1907) : « Ms n° 29 (anc. n° 4) » et « 80 ff ». - Non estampillé. - 69 *dessins présents*; des pages blanches portent la trace du collage de dessins manquants. Nombreuses nomenclatures anatomiques, ainsi que des notes et des signatures du dessinateur et des dates. - Dimension générale du papier du corps d'ouvrage : 54 x 32 cm.

### Myologie du thorax et membre supérieur gauche, vue latérale.



1- Page vacante avec cote de la bibliothèque

2- A la plume « N° 1 ». Myologie du thorax et du membre supérieur après ablation des tissus cutané et graisseux. NOMENC.

3- A la plume « N° 2 ». Myologie du thorax et du membre supérieur après ablation du deltoïde et section de l'extenseur commun des doigts.

4- A la plume « N° 3 ». Après ablation des tissus cutané et graisseux et section du deltoïde, du biceps et des extenseurs des doigts / NOMENC. et COM.



5- A la plume « N° 4 ». Après ablation des muscles du bras à l'exception du triceps latéral ? et section du premier et du second radial.

6- A gauche : à la plume « N° 5 ». Vue après ablation de tous les muscles du bras. Les muscles profonds de l'avant-bras et les interosseux de la main sont conservés. Numérotation des côtes / A droite : à la plume « N° 6 ». Membre supérieur seul. Ablation de tous les muscles à l'exception du supinateur et du muscle brachial, sectionné. Numérotation du métacarpe et de la phalange proximale du pouce.

7- Foliotation en haut à droite « 6 »

## Myologie du tronc et du membre supérieur en extension.



8 / 8 bis recto- Sans numérotation / Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux.

8 / 8 bis verso- A la plume « N°1 ou 7? » / Après ablation du tissu cutané et graisseux. 8 bis verso vierge.

9 / 9 bis recto- A la plume « N°2 » / Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux et section du muscle cubital antérieur? NOMENC.

9 / 9 bis verso- Sur le volet : Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux et section du muscle cubital antérieur? Sans nomenclature / Sur la page : à la plume « N°2 » Après ablation du grand pectoral et du grand dorsal / NOMENC. et COM.

10 / 10 bis recto- A la plume « N°3 ». Vue après ablation du deltoïde et du biceps, section de l'adducteur et des fléchisseurs du petit doigt et de l'opposant du pouce. NOMENC.

10 / 10 bis verso- Sur le volet : vue latérale après ablation du deltoïde et du biceps, section de l'adducteur et des fléchisseurs du petit doigt et de l'opposant du pouce. Sans nomenclature / Sur la page : à la plume « N°3 ». Après ablation d'une partie du petit pectoral, d'une partie des muscles intercostaux et du grand droit abdominal. NOMENC., numérotation des côtes et COM.

11 / 11 bis recto- A la plume « N°4 ». Après ablation du triceps / NOMENC.

11 / 11 bis verso- Sur le volet : après ablation du triceps. Avec nomenclature. / Sur la page : à la plume « N°4 ». Après ablation des muscles mais conservation des muscles intercostaux et section du grand dentelé. NOMENC., numérotation des côtes et COM.





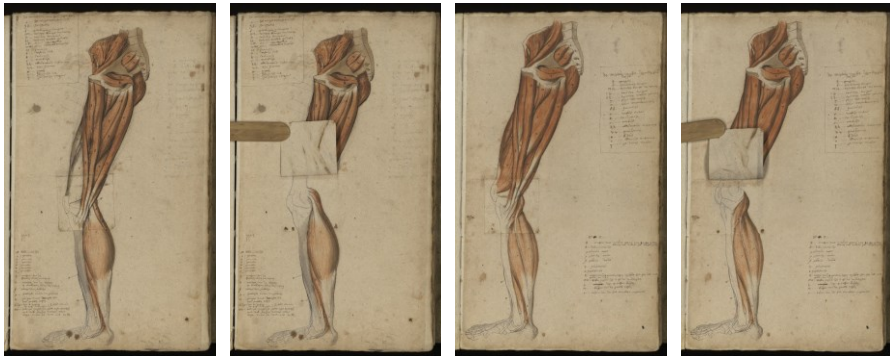
12r- Recto. A la plume « N°6 ». Deux dessins. En haut : membre supérieur après ablation des muscles du bras à l'exception du muscle brachial. Les fléchisseurs superficiels des doigts sont sectionnés. / En bas : membre supérieur après ablation de la totalité des muscles du bras et de l'avant-bras sauf le carré pronateur, le fléchisseur profond du pouce et le rond pronateur. Le long supinateur et les fléchisseurs profonds des doigts sont sectionnés. NOMENC. et COM.

12v- Verso. Même motif en miroir. En haut : à la plume « N°5 ». En bas : à la plume « N°6 ».

13r- Recto. Deux dessins. En haut : à la plume « N°7 ». Après ablation de la totalité des muscles à l'exception du carré pronateur et des muscles interosseux de la main et de l'adducteur du pouce. / En bas : à la plume « N°8 ». Après ablation de la totalité des muscles à l'exception de l'adducteur du pouce. NOMENC.

13v- Verso. Même motif en miroir.

### Myologie du membre inférieur, face interne.

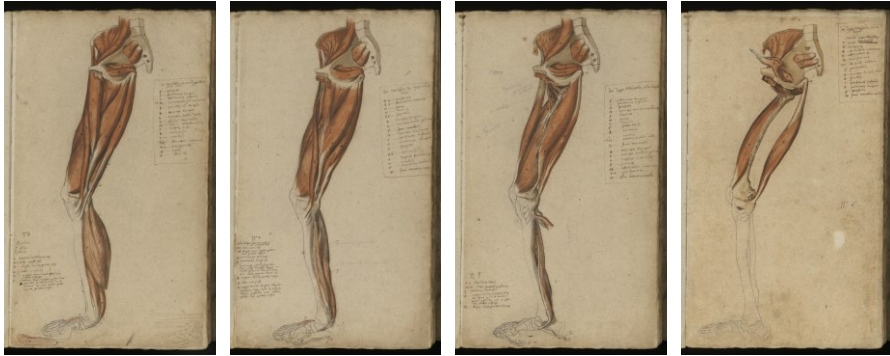


14- A la plume « N°1 ». Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Volet sur le genou. NOMENC.

14- Même dessin. Volet relevé montrant l'articulation du genou.

15- A la plume « N°2 ». Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux. Volet sur le genou. NOMENC.

15- Même dessin. Volet relevé montrant l'articulation du genou.

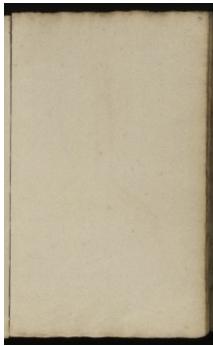


16- A la plume « N°3 ». Après ablation grand fessier et du tendon d'Achille, et section du muscle jambier antérieur. NOMENC.

17- A la plume « N°4 ». Après ablation du muscle gracile et des muscles gastrocnémiens. NOMENC.

18- A la plume « N°5 ». Après ablation du tenseur du fascia lata ? et section du muscle soléaire. NOMENC.

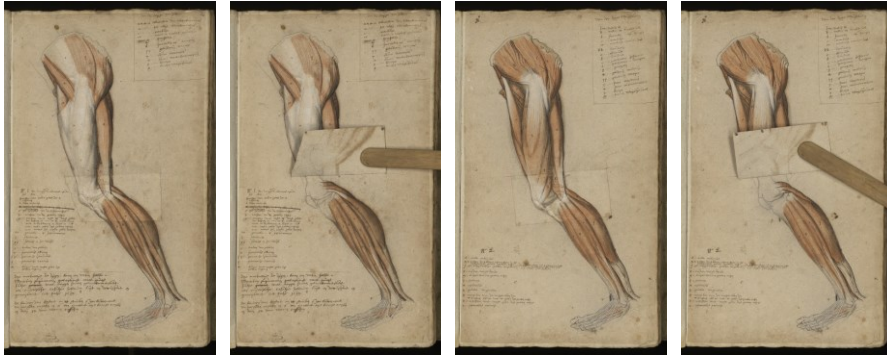
19- A la plume « N°6 ». Après ablation de tous les muscles à l'exception d'une partie des muscles du bassin, du muscle droit antérieur, du semi-tendineux et des muscles interosseux du pied. NOMENC.



20- Foliotation « 19 »



## Myologie du membre inférieur, face externe.



21- A la plume « N°1 ». Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, conservé sur le muscle droit fémoral et le genou. Volet sur le genou. NOMENC.

21- Même dessin. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou (esquisse au crayon).

22- A la plume « N°2 » / Vue générale après ablation du tissu cutané et graisseux, du tractus ilio-tibial, du tenseur du fascia lata et section du grand couturier. Volet sur le genou. NOMENC.

22- Même dessin. Le soulèvement d'un volet révèle l'anatomie osseuse du genou (esquisse au crayon).



23- A la plume « N°3 ». Vue après ablation du grand fessier, du tendon d'Achille et section du long péronier latéral et des muscles extenseurs des orteils. NOMENC.

24- A la plume « N°4 » Après ablation du moyen fessier, du vaste externe et du muscle gastrocnémien. NOMENC. et COM.

25- A la plume « N°5 ». Après ablation des muscles de la jambe et du pied mais conservation du muscle soléaire et des interosseux du pied. NOMENC.

26- A la plume « N°6 ». Ostéologie avec conservation des muscles semi-tendineux et semi-membraneux et des muscles interosseux du pied. NOMENC.

## Myologie du bassin et des membres inférieurs, face antérieure.



27- Foliotation « 26 »

28- Foliotation « 27 »

29- Après ablation des tissus cutanés et graisseux. Seuls le bassin et le membre inférieur gauche sont mis en couleur et décrits. NOMENC.

30- A la plume « N°2 ». Après ablation des tissus cutanés et graisseux. NOMENC. et COM. dans un encadré.



31- A la plume « N°3 ». Après section du long péronier latéral et de l'extenseur commun des orteils. NOMENC. et COM.

32- A la plume « N°4 ». Après ablation des muscles du bassin, du muscle droit antérieur de la cuisse, du muscle tibial antérieur et du muscle long extenseur des orteils.

33- A la plume « N°5 ». Après section et ablation de l'ensemble des muscles de la jambe à l'exception du muscle soléaire et du court fibulaire. NOMENC.

34- A la plume « N°6 ». Après section et ablation de l'ensemble des muscles de la jambe à l'exception du muscle soléaire. NOMENC. et COM. Déchirure sans manque sur le côté gauche.

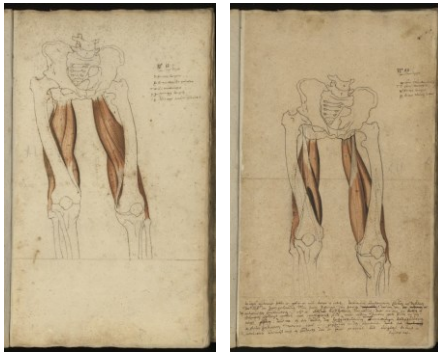


35- A la plume « N°7 ». Après ablation du psoas, section et ablation des muscles de la cuisse afin de dégager le fémur. NOMENC.

36- A la plume « N°8 ». Après ablation du iliaque et section du muscle pyramidal, section et ablation des muscles de la cuisse afin de dégager le fémur. NOMENC.

37- A la plume « N°9 ». Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception des muscles obturateurs du bassin et des ischio-jambiers. NOMENC.

38- A la plume « N°10 ». Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception des muscles obturateurs du bassin et des ischio-jambiers. Mise en évidence de l'obturateur interne droit. NOMENC.



39- A la plume « N°11 » / Après ablation des muscles obturateurs du bassin mais conservation des ischio-jambiers. NOMENC.

40- A la plume « N°XII » / Après ablation du muscle semi-membraneux. NOMENC. et long COM.

## Myologie du membre inférieur, face interne.

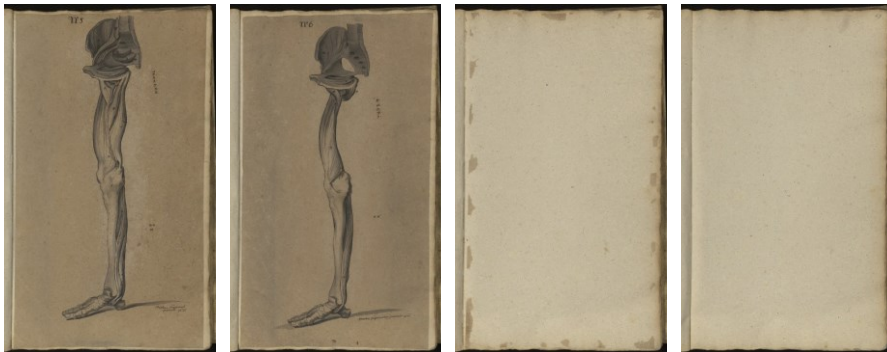


41- Foliotation « 40 »

42- Foliotation « 41 »

43- A la plume « N°3 ». Après ablation des muscles du bassin. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen » et datée de « 1660 ».)

44- A la plume « N°4 ». Après ablation du tenseur du fascia lata, du vaste latéral et du sartorius et du muscle gastrocnémien. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen » et datée de « 1660 ».)



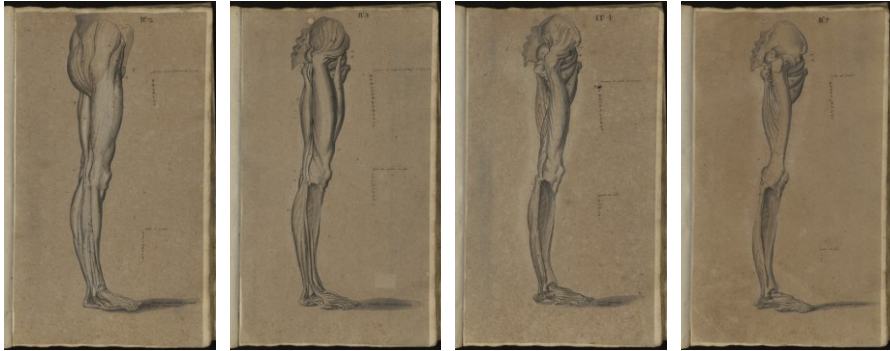
45- A la plume « N°5 ». Après restitution des muscles du bassin et ablation du vaste médial, d'une partie des quadriceps et du long fléchisseur commun des orteils. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen » et datée de « 1660 ».)

46- A la plume « N°6 ». Après ablation de l'ensemble des muscles à l'exception du muscle iliaque, du droit fémoral et du tibial postérieur. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen » et datée de « 1660 ».)

47- Foliotation « 46 »

48- Foliotation « 47 »

## Myologie du membre inférieur, face externe.



49- A la plume « N°2 ». Après ablation des tissus cutanés et graisseux, épargnés dans la zone du genou. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen » et datée du 3 avril 1660.)

50- A la plume « N°3 ». Après ablation du grand fessier, de l'aponévrose du moyen fessier, du fascia, du tenseur du fascia lata, du muscle tibial antérieur et de l'adducteur de l'hallux. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen inventit ».)

51- A la plume « N°4 ». Après ablation du moyen fessier, d'une partie des quadriceps, du muscle droit de la cuisse, du sartorius et du muscle gastrocnémien. Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen inventit ».)

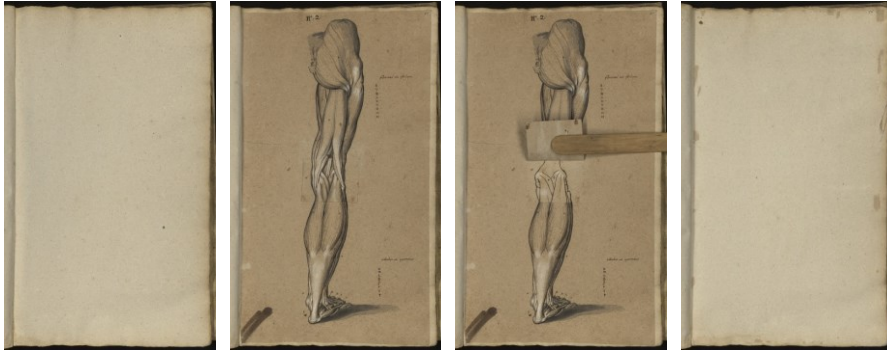
52- A la plume « N°5 ». Après ablation des muscles de la cuisse afin de dégager le fémur et ablation des muscles de la jambe à l'exception du muscle soléaire, Grisaille. NOMENC. et COM. (Signée « Marten Sagemolen inventit ».)

53- Foliotation « 52 ».

54- Page vacante.



## Myologie du membre inférieur, face postérieure.

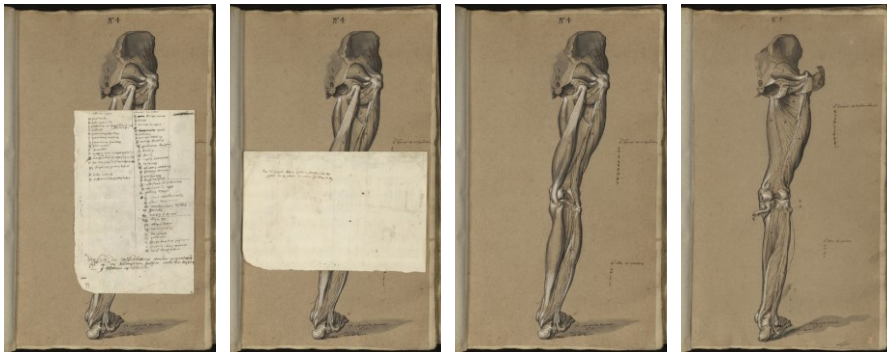


55- Page vacante.

56- A la plume « N°2 ». Après ablation des tissus cutanés et graisseux. Grisaille. Avec volet et NOMENC.

56- Même dessin. Volet soulevé montrant l'articulation du genou.

57- Foliotation « 56 »

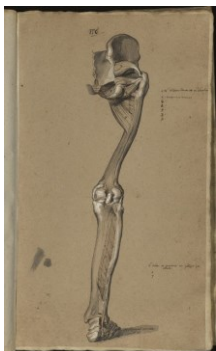


58r- Trouvées avant le dessin 59, nomenclature et note manuscrites sur feuille volante. Recto.

58v- Nomenclature et note manuscrites sur feuille volante. Verso.

59- A la plume « N°4 ». Après ablation du biceps fémoral, du semi-tendineux et du muscle gastrocnémien. Grisaille. NOMENC et COM. (Signée « M. Sagemolen invenit 1660 ».)

60- A la plume « N°5 ». Après ablation du semi-membraneux et du long fléchisseur des orteils. Grisaille. NOMENC et COM. (Signée « M. Sagemolen invenit 1660 ».)



61- A la plume « N°6 ». Après ablation des muscles de la cuisse à l'exception du pectiné et ablation des muscles de la jambe avec préservation de la membrane interosseuse. Grisaille. NOMENC et COM. (Signée « M. Sagemolen inventit 1660 ».)

### Myologie du membre inférieur, face antérieure.



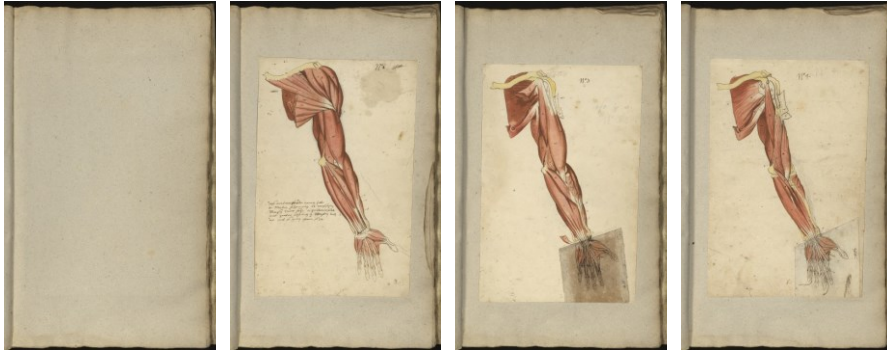
62- Foliotation « 60 »

63- Foliotation « 61 »

64- A la plume « N°3 ». Après ablation du muscle droit interne. Grisaille. NOMENC et COM. (Signée « Sagemolen inventit 1660 ».)

65- Foliotation « 63 »

## Myologie du membre supérieur et de l'épaule, face antérieure.



66- Page vacante. / 67- Page vacante, non reproduite.

68- A la plume « N°2 ». Après ablation des tissus cutané et graisseux. COM. mentionnant Marten Sagemolen et la date « 1656 ».

69- A la plume « N°3 ». Après ablation des pectoraux et du fléchisseur superficiel des doigts, section du fléchisseur ulnaire du carpe. La main est dessinée sur un papier collé portant « N°4 » à la plume.

70- A la plume « N°4 ». Après ablation du biceps et de l'extenseur carpe radial et du long palmaire. Les tendons du muscle fléchisseur superficiel des doigts sont sectionnés. La main est dessinée sur un papier collé portant « N°5 » barré, à la plume.



71- A la plume « N°5 ». Après ablation du muscle coracobrachial, de l'ensemble des muscles de l'avant-bras à l'exception du carré pronateur et du long fléchisseur du pouce. La main est dessinée sur un papier collé portant « N°5 » au crayon.

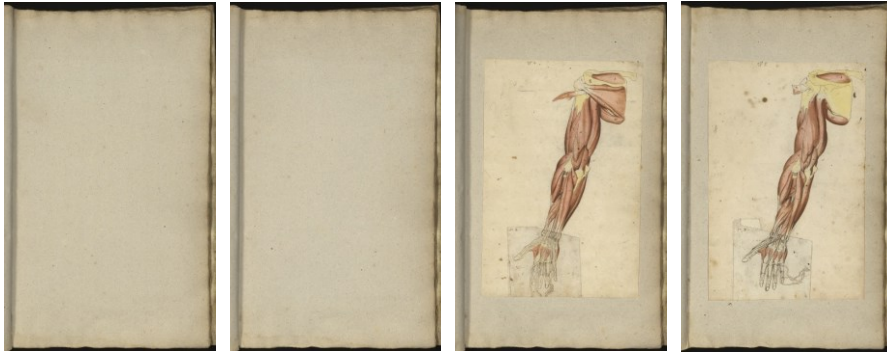
72- A la plume « N°6 ». Après ablation des muscles du bras et de l'épaule à l'exception du triceps brachial chef médial et du muscle brachial, et ablation des muscles de l'avant-bras à l'exception du carré pronateur. La main est dessinée sur un papier collé. A côté, un croquis de l'articulation du coude au crayon avec mise en couleur du rond pronateur. NOMENC.

73- A la plume « N°7 ». Après ablation de l'ensemble des muscles du membre supérieur à l'exception du muscle brachio-radial et du carré pronateur. La membrane interosseuse est conservée. NOMENC. / Deux représentations supplémentaires de la main portant le « N°8 » et le « N°XI ». « N°8 » : les muscles interosseux sont conservés. « N°XI » : ostéologie de la main.

74- Foliotation « 72 »



## Myologie du membre supérieur et de l'épaule, face postérieure.



75- Page vacante.

76- Page vacante.

77- A la plume « N°4 ». Après ablation des tissus cutané et graisseux, ablation du deltoïde, section du biceps et des connections interligamentaires de la main. La main est dessinée sur un papier collé et porte le « N°2 ».

78- A la plume « N°5 ». Après ablation du muscle sous-épineux, du vaste externe du triceps, du cubital antérieur et de l'extenseur commun des doigts. La main est dessinée sur un papier collé et porte le « N°3 ».



79- A la plume « N°6 ». Après ablation du triceps et de l'extenseur carpe ulnaire.

80- A la plume « N°7 ». Après section du sus-épineux et du fléchisseur profond des doigts. La main est dessinée sur un papier collé et porte le « N°4 ».

81- A la plume « N°8 ». Après ablation du muscle grand rond, d'une partie du triceps, des muscles de l'avant-bras à l'exception de l'extenseur radial du carpe, du muscle supinateur et des interosseux de la main. La main est dessinée sur un papier collé et porte le « N°5 ».

82- A la plume « N°9 ». Après ablation du muscle petit rond, ablation des muscles du bras à l'exception du brachial antérieur, ablation des muscles de l'avant-bras et de la main à l'exception du muscle supinateur et de l'interosseux du pouce. La main est dessinée sur un papier collé et porte le « N°6 ». NOMENC. et COM. au crayon et à l'encre. **Les folios 83 à 95 sont vides.**

## Ms 30

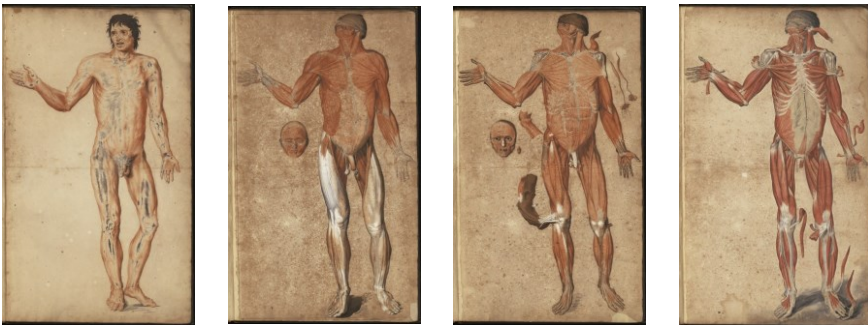
Un volume de format 84,6 x 54,2 cm. Relié en toile à registre noire, fin XIX<sup>e</sup> ou début XX<sup>e</sup> siècle. - Sur le plat supérieur on lit : « Ms n° 30 (anc. n° 1) ». - En haut de la première garde blanche, on lit au crayon bleu : « 764 (?) »; au crayon rouge, on devine : « 831 ? » et « manuscrit » ; au crayon de papier, « 1 » ; au tampon encreur : « 764 », barré au crayon rouge. Au recto de la deuxième garde blanche : « 764 » au tampon encreur, barré de rouge. Au verso de la deuxième garde blanche : « 764 ». - Irrégulièrement estampillé. - Myologie et ostéologie du corps entier comportant 25 *dessins*, dont trois avec des rabats au niveau des genoux (vues de dos). - Une vue du squelette se trouve séparée du recueil et insérée en début de volume (marges endommagées). Elle a été rangée à part mais devrait être réinsérée dans le volume lors de sa restauration.

### Ostéologie du corps entier, face antérieure.



1- Le membre supérieur gauche a été déposé pour montrer l'omoplate. Puis un folio vierge.

### Myologie du corps entier et de la face. Face antérieure.

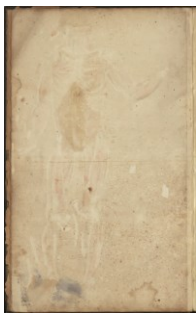


2- Au crayon : « 2 ». Nu masculin de face. Position hanchée. Puis un folio vierge.

3- A la plume : « n°1 », au crayon : « 3 ». Encadré au crayon. Vue générale après ablation des tissus cutané et graisseux. Puis un folio vierge.

4- Pas de numérotation. Vue générale après ablation du transversal du nez, du deltoïde, du long et du court palmaire, des obliques externes et section de la bandelette ilio-tibiale et du tenseur du fascia lata. Puis un folio vierge.

5r- A la plume : « n° 3 », « n°4 ». Vue générale après ablation de muscles superficiels et section du sterno-cléido-mastoïdien, d'une partie du grand pectoral, du grand droit de l'abdomen, du fléchisseur ulnaire du carpe, du brachio-radial, du sartorius, de l'extenseur commun des orteils et du long fibulaire.. Puis un folio vierge.



5v- Verso de la planche précédente : traits de plume, pointillés

6- A la plume : « n° 4 » ; au crayon de part et d'autre des cuisses : « 5 », « 6 ». Vue générale après ablation de la clavicule et libération des muscles qui s'y insèrent, section et ablation du brachioradial, du fléchisseur commun des doigts, du grand pectoral, du grand fessier, du vaste interne, du long fibulaire, du long extenseur des orteils et du muscle tibial.

7- A la plume : « n° 5 ». Vue générale après ablation de muscles superficiels et profonds à l'exception des interosseux des doigts, du carré pronateur, du muscle brachial, des muscles profonds du cou, des intercostaux, du psoas, du muscle iliaque, des adducteurs, du court fibulaire et des interosseux des orteils.

8- A la plume : « n° 6 ». Vue générale après ablation du psoas et des adducteurs. L'ablation des adducteurs laisse voir le muscle ischio-jambier. Le membre supérieur droit est déposé permettant la vue sur les muscles de la coiffe des rotateurs.

9- Au crayon : « n° 7 ». Vue générale après ablation et section de muscles profonds. Seuls les muscles sterno-hyoïdiens, les intercostaux et les ischio-jambiers restent en place. Les membres supérieurs et une partie de la cage thoracique ont été déposés. Ils sont représentés sur un support, souche ou pierre.

### Ostéologie du corps entier, faces antérieure et postérieure.



10- Pas de numérotation. Face antérieure. Grisaille.

11- Pas de numérotation. Face antérieure. Deux tons. Avec nomenclature. Le bras gauche, la mâchoire inférieure et le larynx ont été déposés. La tête et le cou sont reproduits de profil.

12- Pas de numérotation. Face postérieure. Le bras droit est déposé.

### Myologie du corps entier, face postérieure.

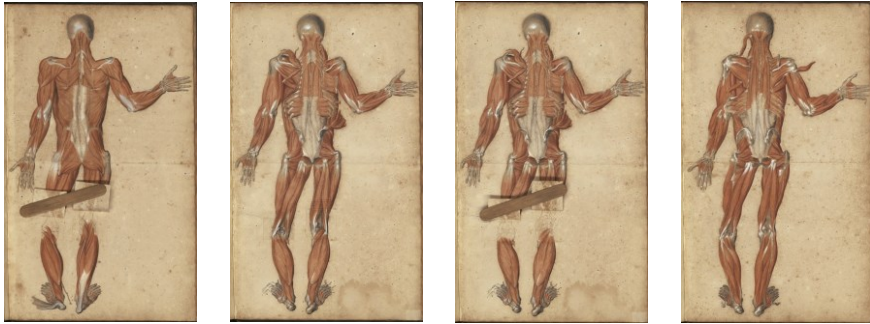


13- Pas de numérotation. Nu masculin de dos, tenant une toise. Position hanchée.

14- Au fusain (?): « n° 1 ». Vue générale après ablation des tissus cutané et graisseux et du tendon d'achille à gauche. Avec volets au niveau des genoux.

14- Même dessin. Volets soulevés montrant l'insertion du muscle gastrocnémien.

15- Au fusain (?): « n° 2 ». Après ablation des trapèzes et du muscle gastrocnémien à gauche. Le tendon d'achille gauche est sectionné. Avec volets au niveau des genoux.

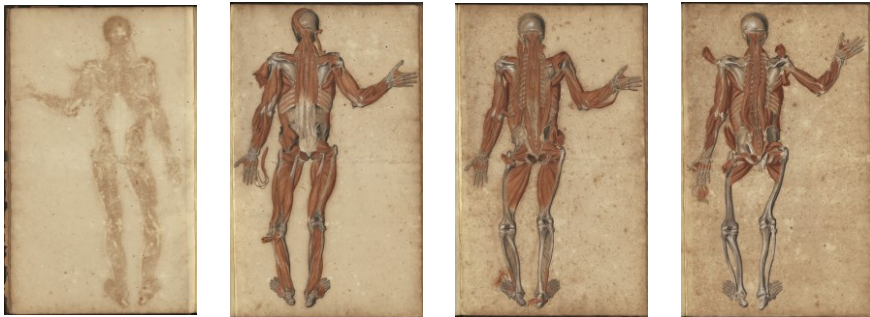


15- Même dessin. Volets soulevés comparant l'insertion du muscle solaire, à gauche, et du muscle gastrocnémien, à droite.

16- Au fusain (?): « n° 3 ». Après ablation des deltoïdes, du dorsal latéral et du grand fessier, section du releveur de la clavicule. Avec volets au niveau des genoux.

16- Même dessin. Volets soulevés montrant l'insertion du muscle soléaire.

17r- Au fusain (?): « n° 4 ». Après ablation du moyen fessier, des muscles soléaires et section du muscle sterno-cléido-mastoïdien et du petit rond.



17v- Verso de la planche précédente : pointillés à la plume.

18- Au fusain (?) ou avec une encre rouge-brun : « n° 5 », superposé à « n° 5 » à l'encre. Après ablation du long fléchisseur des orteils et section du muscle splénius de la tête, du cubital antérieur gauche, du sous-épineux et du petit fessier.

19- Avec une encre rouge-brun : « n° 6 ». Après ablation des triceps, du releveur des épines dorsales et de l'ensemble des muscles des membres inférieurs à l'exception des adducteurs, du court fibulaire et des interosseux des orteils.

20- Au crayon : « n° 7 ». Après ablation et section de muscles superficiels et profonds à l'exception des interosseux de la main, des muscles profonds de l'avant-bras et du bras, des muscles intercostaux, des muscles profonds du rachis, des obturateurs, du pectiné et du faisceau supérieur du grand adducteur.

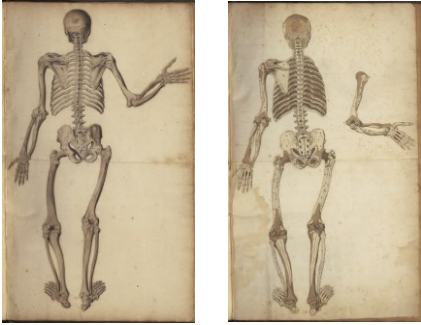
21- Au crayon : « n° 8 ». Après ablation et section de muscles superficiels et profonds à l'exception des interosseux de la main, du court supinateur, du brachio-radial, des biceps, du muscle grand rond, des muscles profonds du rachis, des muscles intercostaux et des obturateurs.

22- Au crayon : « n° 9 ». Après ablation et section de muscles superficiels et profonds à l'exception du court supinateur, des biceps, du muscle grand rond, des muscles profonds du rachis, des muscles intercostaux et de l'obturateur externe. Déchirure sans manque en bas.

23- Au fusain (?) ou avec une encre rouge-brun : « n° X ». Après ablation et section de muscles profonds, et dépose des membres supérieurs. Les muscles intercostaux et certains muscles profonds du rachis restent en place.



**Ostéologie du corps entier, face postérieure.**



24- Pas de numérotation. Grisaille.

25- Pas de numérotation. Deux tons. Le membre supérieur droit a été déposé. NOMENC.

## Annexe 3. Manuscrits. Registre d'entrée-inventaire, 1881-1942 (Ms 84)

Cet inventaire, signé d'Achille Chereau sur sa page de titre et écrit de sa main en son début, donne en général dans la première colonne, en bleu, les numéros attribués aux manuscrits en 1907, en remplacement de ceux qui figurent dans la seconde colonne. On voit que l'histoire des cotes qui ont été attribuées aux quatre volumes de dessins de Sagemolen et à celui des dessins de Lairesse est spécialement compliquée.

Chereau lit au début du Ms 28 : *manu propria Boerhavi*, au bas de la nomenclature de la myologie de la tête qui se trouve au contreplat supérieur.

Il est surprenant que l'unité des quatre volumes de Sagemolen ne soit pas mentionnée et n'ait sans doute pas été aperçue.

in plano # 30	1	Dessins enluminés, représentant la myologie de l'homme ; gr. in-fol. 17 <sup>e</sup> siècle. (L'origine de ce numéro était attribué au Commentaire de la Faculté, avant leur transfert aux Archives, ils ont revu à la suite de M. Bataillon).
# 27	2	Dessins, dont plusieurs sont enluminés, représentant la myologie et l'ostéologie humaines ; gr. in-fol. 17 <sup>e</sup> siècle.
# 28	3	Volume in-folio Il renferme 42 dessins anatomiques coloriés, et représentant plusieurs parties de la myologie et de l'ostéologie humaines. Quatorze de ces dessins ont un format in-4 <sup>o</sup> ; les vingt-huit autres sont in-folio. Une légende du premier groupe est collée sur le verso de la couverture, et est suivie d'une note écrite au crayon, à une date évidemment
		5 récente : <i>Manu propria Boerhavi</i> .
# 29	4	Dessins enluminés représentant la myologie et l'ostéologie humaines gr. in-folio. 17 <sup>e</sup> siècle.
# 26	5	Dessins anatomiques et originaux de Lairesse. Ces dessins ont servi à graver les planches de l'anatomie de Bidloo. Gérard Lauiette, peintre et graveur, naquit à Liège en 1640, et mourut à Amsterdam en 1711.

## Annexe 4. Notices extraites du catalogue d'Amédée Boinet (1908)

Ces notices proviennent du volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris - Tome Ier : mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement, Ecole des beaux-arts, Faculté de médecine, Académie de médecine, Ecoles supérieure de pharmacie, etc.* - Paris : Plon, 1909.

Elles ont donc été rétroconverties avec le reste du *Catalogue général*, et se trouvent encore, à la date de publication de cet article, dans le catalogue en ligne *Calames*.

Le catalogue est d'abord paru sous une forme séparée, chez le même éditeur, en 1908.

Les notices sont les cinq premières, puisque Boinet a suivi l'ordre de l'ancienne « suite des manuscrits » et que les volumes dont il a été question dans cet article y ont été numérotés de 1 à 5, au moins finalement.

**1** (30). Recueil de vingt-cinq dessins coloriés relatifs à la myologie humaine.

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 25 feuillets. 840 sur 530 millim. Rel. en toile. (Ancien n° 1.)

**2** (27). Recueil de dessins, au dos duquel on lit : « Anatomie de Lairese ».

Ces dessins, en partie coloriés, sont relatifs à la myologie et à l'ostéologie humaines. Ils sont d'assez grande dimension, collés légèrement sur des feuillets plus petits et accompagnés de légendes explicatives en latin et de notes en allemand.

Les dessins sont de la même main que ceux des deux volumes qui suivent (n° 3 et 4) ; il en est de même pour l'écriture.

Des dessins ont disparu aux folios 29, 30, 38 et 39. Les feuillets 57 et 58 sont blancs. — A l'intérieur du volume on lit : « N° 1, Anisson Du Perron ». Il s'agit très probablement d'Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Duperron († 1794).

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 72 feuillets. 560 sur 420 millim. Rel. en veau brun. (Ancien n° 2.)

**3** (28). Dessins coloriés relatifs à la myologie et à l'ostéologie humaines.

En tête, cahier renfermant 14 dessins de plus petite dimension ; le reste du manuscrit renferme 30 planches. — A l'intérieur de la reliure, légende explicative pour les 14 premiers dessins. Au fol. 8 du 2<sup>e</sup> recueil, notes en allemand.

A l'intérieur du volume, comme au précédent, on lit : « N° 4, Anisson Du Perron ».

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 44 planches. 402 sur 250 et 520 sur 360 millim. Rel. en veau brun. (Ancien n° 3.)



4 (29). Dessins coloriés relatifs à la myologie et à l'ostéologie humaines.

Ces dessins sont collés sur des feuillets comme précédemment (n<sup>os</sup> 2 et 3) et accompagnés de légendes explicatives en latin et de notes en allemand.

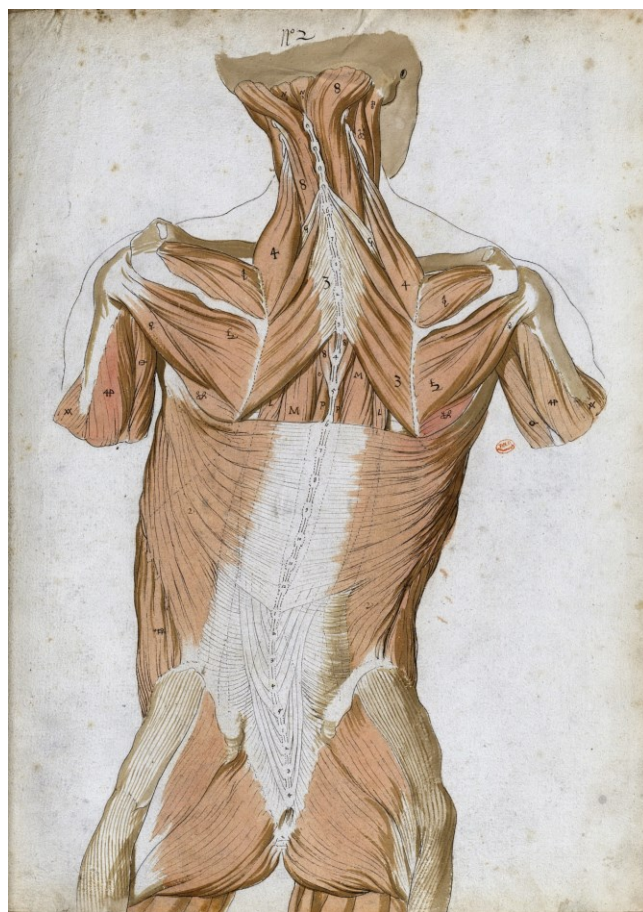
Dessins disparus aux folios 6, 19, 26, 27, 40, 41, 46, 47, 52-54, 56, 60, 61, 63-65, 72-74. — A l'intérieur du volume on lit : « N<sup>o</sup> 3, Anisson Du Perron ».

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 80 feuillets. 550 sur 315 millim. Rel. en parchemin. (Ancien n<sup>o</sup> 4.)

5 (26). Dessins originaux de Gérard de Laïresse.

Cent six planches (lavis à l'encre de Chine), faites pour l'ouvrage de G. Bidloo : *Anatomia humani corporis* (Amsterdam, 1685, in-fol.). La planche 3 porte la signature « G. Laïresse ».

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 590 sur 490 millim. Rel. en maroquin vert. (Ancien n<sup>o</sup> 5.)



Ms 27

## Annexe 5. Synthèse des informations sur les cotes successives des Ms 26 à 30

Le tableau ci-dessous ne permet pas de conclure à propos des identifications successives des dessins de Lairesse dans la collection de la bibliothèque, mais montrent la confusion des cotations successives de ce qui fut sans doute perçu durablement comme un ensemble, au sein duquel l'identité des dessins de Lairesse n'a pas toujours été claire.

Le Ms 30, isolé par son format, a eu un destin séparé, mais surprenant et également confus : il porte notamment un numéro au tampon encreur qui semble indiquer une cotation dans la série des imprimés (pour une raison de rangement justifiée par sa taille, peut-être), rectifiée (mention « manuscrit » en rouge, cote au tampon barrée en rouge) en un autre numéro qui ne peut être une cote de manuscrit, avant de venir sous la cote actuelle.

Cotation de 1907 (catalogue imprimé, 1908)	Cotes après la réinté- gration des <i>Commentaires</i> sous le n° 1 (après 1894) (Inv. Chereau, Ms 85)	Cotes après le dé- part des <i>Commentaires</i> aux archives de l'université (Inv. Chereau, Ms 85)	Catalogue Moreau de la Sarthe (Ms 32 et Ms 33)	Cotation initiale (pas d'inventaire)
Ms 26 [Dessins de Lairesse]	2  [NB : si cette recotation a bien eu lieu « à la mort de M. Bataillard » comme l'indique l'inventaire Chereau, les dessins de Lairesse, volés, n'étaient pas à la bibliothèque (voir note 55.) Ils y revinrent seulement en 1903. Comment a-t-on donc pu les recoter ?]	5	Deux des cinq volumes identifiés comme les dessins de Lairesse sont cotés V I 4 et V I 2, le second devenant à une date inconnue « Cab ». Pas de cotes pour le reste	Reliure non conservée, cote inconnue
Ms 27 Au dos : « Anatomie de Lairesse »	3	2		Ancienne cote illisible au dos de la reliure : « ...2...[?] ...airesse » ?
Ms 28	4	3		Une étiquette ancienne sous la cote actuelle, en tête du dos, non déchiffrée.
Ms 29	5	4		V I 2 [étiquette au pied de la reliure]
Ms 30 La page de garde porte deux cotes des imprimés (?) : « 764 », « 831 » ; et le chiffre « 1 »	In plano 13	1		Reliure non conservée, cote inconnue

Nous comprenons qu'il y a eu au moins cinq cotations pour cet ensemble entre 1795 et 1907 : 1- la cotation initiale, par armoires thématiques et tablettes ; 2- la « suite des manuscrits », à par-

tir du catalogue de Moreau de la Sarthe ; les numéros de nos cinq volumes ont changé deux fois dans cette suite, semble-t-il, du fait que : 3- les *Commentaires de la Faculté de médecine* qui occupaient le n° 1 dans cette suite sont sortis de la bibliothèque pour aller aux archives de la Faculté, lors de la création de la charge d'archiviste pour Paul Bataillard (1881), libérant donc la cote n° 1, 4- avant d'y revenir et de reprendre le n° 1 à la mort de Bataillard en 1894 ; 5- enfin, les instructions de 1878 ont imposé une cotation basée sur les formats, qui, pour les manuscrits, ne fut mise en œuvre qu'en 1907, et qui est toujours actuelle. Nous ignorons la cotation intermédiaire entre le catalogue Moreau de la Sarthe et la cotation précédant le départ des *Commentaires de la Faculté de médecine* aux archives de l'université.

## Annexe 6. Éléments de reliure



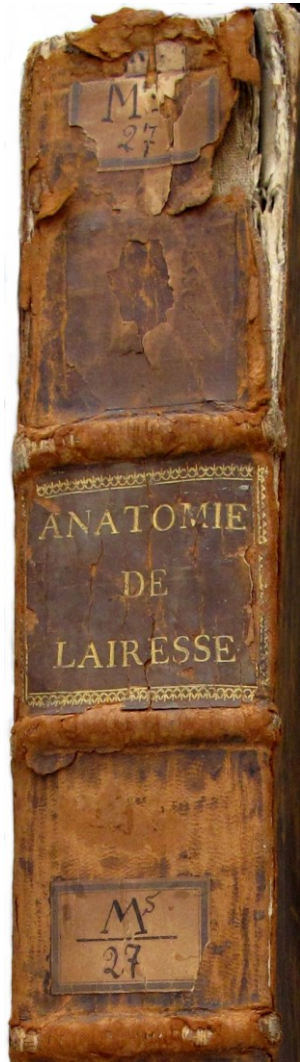
Ms 28. Plat supérieur

Ms 28. Dos

Ms 29. Dos



Ms 27.  
Dos

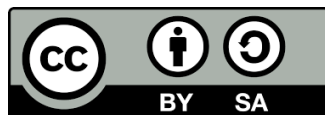


Ms 27.  
Détail du dos



Ms 27.  
Autre détail du dos





Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Toutes les illustrations sauf mention contraire sont fournies par la BIU Santé sous Licence ouverte.

<https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence>



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE